



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2632
11 janvier 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Jaune, rouge ou noire La colère est toujours là !



“Grand débat”
Tentative de diversion

Page 4

Chômage
Un décret contre les travailleurs

Page 13

Migrants
Gouvernements assassins

Pages 8, 9, 10, 16

Jaune, rouge ou noire, la colère est toujours là !

Avec la nouvelle année, le gouvernement espérait tourner la page des gilets jaunes. C'est raté ! Malgré les quelques concessions de Macron et la trêve des confiseurs, 50 000 gilets jaunes ont encore manifesté leur colère samedi 5 janvier. Dimanche, quelques centaines de femmes gilets jaunes ont pris le relais dans une ambiance festive. Même affaibli, le mouvement multiplie les initiatives, et c'est tant mieux parce que cette contestation est légitime et salutaire.

Après avoir utilisé la carotte avec, entre autres, l'organisation d'un grand débat national censé déboucher sur des solutions, le gouvernement a opté pour le bâton. Depuis une semaine, il multiplie les provocations et fait monter la tension. Il a systématiquement utilisé la force pour faire évacuer les ronds-points. Il a redoublé d'invectives vis-à-vis des gilets jaunes. Aujourd'hui, il instrumentalise les affrontements qui ont émaillé les manifestations, et l'attaque au chariot élévateur de chantier contre le ministère de Griveaux, pour caricaturer un mouvement qui exprime surtout un mécontentement profond.

Quel que soit le devenir du mouvement des gilets jaunes, le mécontentement ne peut que grandir. Parce qu'on est en crise, parce qu'il y a plus de six millions de chômeurs, parce que le grand capital est de plus en plus rapace et les inégalités et les injustices de plus en plus révoltantes.

Aujourd'hui, des multimilliardaires réservent un billet pour faire le tour de la Lune en 2023. Des entreprises investissent des dizaines, des centaines de milliards, pour répondre à ce genre de caprices de riches ou, pire encore, alimentent la spéculation. Et le gouvernement dit qu'il n'y a pas d'argent pour les urgences hospitalières saturées, les Ehpad ou l'habitat insalubre !

Toute la société est bloquée parce que les capitaux se concentrent dans les mains d'une toute petite minorité et sont intouchables, inutilisables pour la collectivité. Au nom de la propriété privée, il est interdit de contrôler l'usage fait de ces capitaux. Il est interdit de les réquisitionner quand bien même la société en aurait un besoin urgent pour investir dans le logement, les transports, la santé ou l'éducation. Ces richesses, pourtant créées par le travail collectif de dizaines de milliers de travailleurs, échappent à la société. C'est ce qu'il faut changer.

Le mouvement des gilets jaunes a exprimé la volonté de mieux contrôler ce que font l'État et les élus de l'argent de nos impôts. C'est légitime. Mais contrôler ce que fait la classe capitaliste des richesses créées par l'ensemble du monde du travail l'est tout autant.

C'est dans les mains de cette minorité capitaliste que réside le véritable pouvoir. C'est le pouvoir de Ford ou de PSA de fermer une usine, celui de Sanofi ou Renault de gaver leurs actionnaires et de bloquer les salaires. C'est le pouvoir de Vinci de transformer les autoroutes en caisses enregistrées, ou encore celui des banques de transformer leurs bureaux en salles de casino.

Une infime minorité décide seule de choix engageant toute la société. La véritable démocratie et le « pouvoir du peuple » n'auront de sens qu'une fois cette minorité détrônée, quand toute la population pourra donner son avis et surtout participer aux décisions sur la façon de gérer collectivement les grandes entreprises qui dominent l'économie.

C'est une nécessité non seulement pour les travailleurs mais pour toute la population, car on le voit, la loi du profit et de la concurrence écrase non seulement les ouvriers et employés, mais aussi nombre de petits patrons, commerçants et artisans qui, tout en travaillant d'arrache-pied, ne vivent pas mieux que la moyenne des salariés.

Il s'agit même du sort et de l'avenir de la société. Un monde qui ne permet pas de vivre dignement à ceux qui ne possèdent pas de capitaux ne peut être qu'un monde de plus en plus barbare. Et le nôtre le devient de plus en plus avec la tentation du repli sur soi et du nationalisme, avec la résurgence du racisme et du rejet de l'autre.

Il ne suffit pas d'en appeler à une meilleure répartition des richesses. Car il ne peut pas y en avoir de juste tant que le pouvoir appartient à la minorité qui contrôle ces richesses. Il faut mettre collectivement la main sur les capitaux des grands groupes capitalistes en expropriant la bourgeoisie.

Exproprier le grand capital, collectiviser les moyens de production, est le seul moyen pour réorganiser de fond en comble la production et faire en sorte qu'elle ne réponde pas à la demande de profits d'une minorité, mais aux besoins réels de toute la population.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Gilets jaunes : la violence vient de l'État	3
Philippe brandit la matraque	3
Les femmes manifestent	3
	
"Grand débat", ou tentative de diversion	4
23 années de vide	4
Berger propose son bâton	4
Fil rouge	4
Taxe d'habitation : une entourloupe de plus	5

Autoroutes : profits invincibles	5
Livret A : la galette pour les banquiers	5
Violences conjugales : la justice accuse les victimes	6
	
Logement : expulsés par les financiers	6
Procès Barbarin : silences coupables	6
Dette publique record : capitalisme parasite	7
Lycées : une réforme pour supprimer des postes	7
Migrants : dirigeants européens assassins	10

DANS LE MONDE	
49 raisons de dénoncer l'Europe forteresse	10
Chômage : un décret contre tous les travailleurs	12
Des chiffres toujours en hausse	12
	
Gabon : une dictature sous contrôle Total	8
États-Unis : un budget contre tous les travailleurs	8
Hongrie : démagogie nationaliste, lois esclavagistes	9
Japon : à Fukushima, des risques pris pour le profit	9

Israël : demandeurs d'asile menacés	9
Italie : des maires contre la politique antimigrants	10
Mexique : les migrants, un enjeu pour les politiciens et pour Trump	16
	
Conteneurs à la mer, capitalisme à la dérive	16
ENTREPRISES	
Licenciements abusifs : pas de plafond pour les indemnités	13
Eternit - Vernon	13

	
SNCF - Lyon-Perrache	13
Boutiques EDF	13
Bic - Vannes	14
Teleperformance Belfort	14
Nos lecteurs écrivent : auxiliaires de vie, des conditions révoltantes	14
Sequana	15
Mort d'un travailleur précaire	15
IL Y A 100 ANS	
Janvier 1919 : la fondation du Parti communiste d'Allemagne	11

Gilets jaunes : la violence vient de l'État

« Extrême violence, attitudes de gangsters, factieux, agitateurs qui veulent l'insurrection » : Macron et ses ministres ont multiplié les invectives à l'égard des gilets jaunes au lendemain des manifestations de samedi 5 janvier, justifiant ainsi la violence des forces de répression contre les manifestants.

Alors que le gouvernement espérait l'orage passé, après les concessions minimes accordées le mois dernier et les fêtes de fin d'année, 50 000 gilets jaunes ont manifesté le 5 janvier. Ils étaient donc plus nombreux que lors des manifestations précédentes de décembre même si cela représente un cinquième de ceux du 17 novembre. Après deux mois de mobilisation, le soutien de l'opinion populaire reste majoritairement acquis aux manifestants, tant la colère contre la politique du gouvernement et la volonté de pouvoir vivre dignement de son travail sont des sentiments partagés.

Devant cette détermination, le gouvernement voudrait faire peur aux manifestants et à tous ceux tentés éventuellement de les rejoindre, dramatisant le moindre incident et déployant des moyens répressifs disproportionnés : ainsi à Paris 1 500 policiers avec tout leur attirail étaient présents pour affronter une

manifestation de 3 500 personnes en très grande partie pacifiques. Non seulement la violence est bien du côté de la police, mais depuis le début du mouvement chaque

manifestation se solde par nombre de blessés.

Le menton levé face à la contestation, Macron et Philippe voudraient montrer à tout ce que le pays compte de tenants de l'ordre et à l'opinion bourgeoise, qu'ils peuvent continuer à compter sur eux. Pour justifier le durcissement de la police et de la justice contre ceux qui contestent leur politique, ils évoquent, relayés par les

médias, un prétendu danger insurrectionnel et des atteintes à « la République » qu'ils assimilent donc aux salons dorés de leur ministère.

Des milliers d'ouvriers, de chômeurs, d'intérimaires, de femmes de ménage, de caissières ou d'infirmières qui, depuis deux mois, participent pour la première fois à un mouvement de contestation auront

eu, en réponse à leurs revendications, les gaz lacrymogènes, les grenades de dispersion et les coups de matraques, voire la prison. Ils auront pu apprendre, en tout cas, que l'État et sa police protègent coûte que coûte l'ordre des riches. Quelle que soit la suite du mouvement des gilets jaunes, la leçon ne sera pas oubliée.

Jacques Le Gall

Philippe brandit la matraque

Lundi 7 janvier au soir, lors d'une interview sur TF1, le Premier ministre Édouard Philippe a promis pour samedi 12 janvier une exceptionnelle mobilisation policière, 80 000 policiers dont 5 000 à Paris, et une nouvelle loi contre les « casseurs » qui « n'auront pas le dernier mot dans notre pays ».

Ce projet sanctionnerait ceux qui appellent à une manifestation non déclarée, ceux qui y viennent cagoulés : « Aujourd'hui c'est une contravention, a dit Philippe, demain ce doit être un délit », méritant donc un placement en garde à vue. Le gouvernement envisagerait la création d'un fichier des personnes interdites de manifestation, sur le modèle du fichier national des interdits de stade, et des périmètres autour des manifestations

pour contrôler, voire fouiller les participants.

Les déclarations sont vigoureuses, les mesures semblent drastiques, mais en réalité elles existent déjà pour l'essentiel. Lors des manifestations contre la loi El Khomri, l'état d'urgence du gouvernement précédent a servi, au nom de la lutte contre le terrorisme, à restreindre le droit à manifester.

L'état d'urgence a officiellement disparu, mais

les mesures essentielles en ont été intégrées dans la loi de Sécurité intérieure, entre autres la définition des périmètres de contrôle, les mesures de surveillance individuelle et les récentes manifestations ont été suivies de condamnations massives et expéditives. Preuve en est le bilan affiché par Philippe : 5 339 gardes à vue, 1 000 condamnations, 153 mandats de dépôt, en moins de deux mois.

Plus que la nouveauté des mesures, le gouvernement multiplie les menaces dans l'espoir que cela décourage les manifestants. Il envoie aussi un signal aux forces de répression dont il ne cesse de vanter le professionnalisme, le dévouement, etc.

C'est une campagne destinée aux électeurs effrayés par les reportages axés sur la violence des manifestations. C'est un appel du pied aux politiciens de droite dont il reprend presque textuellement le projet de loi, celui du groupe Les Républicains adopté au Sénat en octobre dernier.

C'est surtout le signe que le gouvernement Macron, ébranlé par ce mouvement inattendu, se met à l'air du temps : après le matraquage économique des travailleurs, le Premier ministre brandit la matraque pour mieux rallier les partisans de l'ordre.

Sylvie Maréchal

Les femmes manifestent

Dimanche 5 janvier, au lendemain de l'acte VIII du mouvement des gilets jaunes qui a rassemblé plus de 50 000 personnes, des manifestations de femmes gilets jaunes ont eu lieu un peu partout dans le pays.

Elles se sont rassemblées en lançant des « Macron t'es foutu, les bonnes femmes sont dans la rue » à Paris, portant des pancartes à Montceau-les-Mines où on pouvait lire : « Je suis une fille et je ne veux pas d'enfant dans ce monde-là. » À Toulouse, elles étaient derrière une banderole : « Précarisées, discriminées,

révoltées, femmes en première ligne. »

Depuis le début du mouvement, de nombreuses travailleuses jusque-là invisibles se sont montrées parmi les plus militantes, prenant en main l'occupation des ronds-points et l'organisation des manifestations. Des ménagères,

des retraitées aux pensions dérisoires, des salariées occupant les postes les moins gratifiants, subissant les bas salaires et les temps partiels imposés et tous les harcèlements quotidiens de la hiérarchie, animent le mouvement.

Ces femmes sont souvent les mieux placées pour prendre la mesure au quotidien des hausses de prix, pour dénoncer les horaires de travail impossibles, pour

faire face aux fins de mois difficiles. Comme le disait l'une d'elles : « On est sorti et ça sera difficile de nous faire rentrer. »

D'autres affirmaient leur conviction que la victoire viendrait des femmes : « On est déterminées et on lâchera pas. » Une autre plus ambitieuse, expliquait à un journaliste : « Les hommes font les révoltes, les femmes les révolutions. »

Les femmes ont ainsi

donné une bonne réponse aux campagnes des médias et du gouvernement dénigrant les gilets jaunes comme un ramassis de hooligans, car elles ont aussi dénoncé ouvertement les violences policières. Ne se contentant pas de réclamer des bisous au CRS mal à l'aise sous leur harnachement, elles leur ont aussi crié à deux doigts des moustaches : « CRS avant de gazer, accouchez. »

Gilles Boti



Les femmes du rond-point du Magny, à Montceau-les-mines, dimanche 6 janvier.

POLE MEDIA DU MAGNY

Cercle Léon Trotsky

L'industrie pharmaceutique soumise à la rapacité des capitalistes

Vendredi 18 janvier à 20 h 30

Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor – Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

“Grand débat” : tentative de diversion

Plus le gouvernement donne des précisions sur le « grand débat national » annoncé à partir du 15 janvier, plus il est évident qu'il s'agit d'une diversion.

Pour organiser une réunion locale, il faudra la déclarer sur une plateforme numérique sept jours minimum avant sa tenue, fournir ses coordonnées, le lieu, la date, l'heure et le nombre de personnes. Quant à ceux qui veulent organiser des débats, des conseils sont donnés sur la publicité, le timing, la disposition de la salle ou le déroulement des débats. Quand les gilets jaunes se sont réunis pour discuter, ils n'ont pas eu besoin de formalités, ils ont su se rencontrer autour d'un brasero, sans être encombrés ni par des paperasses

ni par un préavis.

Les travailleurs en lutte ont aussi toujours su se réunir sur leur lieu de travail et s'organiser en assemblées générales, sans avoir besoin des conseils du gouvernement. Pas plus que les gilets jaunes n'en ont eu besoin pour savoir comment tenir malgré le froid, pour organiser leur ravitaillement, etc.

La question du pouvoir d'achat ne fait pas partie des thèmes décidés par avance par le gouvernement qui préfère « la transition écologique, la fiscalité, démocratie et citoyenneté, la réforme de

l'État ». Bonne blague !

Cependant, la question des salaires a fait sa réapparition, du moins celui de Chantal Jouanno, quand il a été rendu public : 14 666 euros par mois, en augmentation de 13 % par rapport à son prédécesseur à la tête de la Commission nationale du débat public.

Devant le scandale soulevé, Chantal Jouanno a annoncé le 8 janvier qu'elle renonçait à être l'organisatrice du « grand débat » qui aurait pu être perturbé. Mais évidemment, elle ne renonce pas à son salaire « car ce n'est pas elle qui l'a fixé ».

Après tout cela, on se demande encore de quoi pourra bien débattre « le grand débat ».

Jean Sanday



Vingt-trois années de vide

La commission nationale du débat public (CNDP) censée organiser le « débat national », a été créée en 1995. Elle était présentée à l'origine comme un garde-fou en faveur de l'écologie et de la protection des populations dans les projets d'aménagement.

Deux exemples montrent son impuissance. À propos de la décision d'enfouir à Bure des déchets hautement radioactifs, la CNDP relevait en 2013 que « les pouvoirs publics n'avaient aucunement tenu compte du débat de 2005-2006. L'attribution de marchés, en plein débat public, comme si tout était déjà décidé, est particulièrement dommageable ». Depuis, un organisme officiel, l'Autorité de sûreté

nucléaire, a aussi pointé les risques d'incendie, mais c'est sans conséquence pour le « débat » que le gouvernement mène à Bure, à coups d'interventions policières contre la population.

En Guyane, le projet minier de la Montagne d'or a aussi été un sujet pour la CNDP. Après quatre mois de consultation de la population, sa présidente Chantal Jouanno constatait dans une interview au *Journal*

de l'environnement de septembre que les dés étaient pipés dès le départ : « Le débat préalable absolument nécessaire aurait été de savoir si l'on veut exploiter ou pas les mines d'or en Guyane et à quelles conditions. Est-ce que vous voulez exploiter les mines d'or plutôt que l'or alluvionnaire ? Est-ce que vous le faites sous une forme publique ou privée, sous une forme industrielle, ou via des projets plus petits et avec quelle exigence environnementale ? Et ces questions n'ont jamais été posées. » Si c'est la responsable des fameux débats qui le dit...
J. S.

Berger propose son bâton

Dans un débat sur France Inter le 6 janvier, Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, a reproché au gouvernement sa gestion de la crise politique créée par le mouvement des gilets jaunes.

« S'il considère qu'il aura la réponse tout seul, il se met le doigt dans l'œil », a-t-il déclaré, déplorant que les syndicats aient été laissés à l'écart de toute décision depuis la mi-novembre.

À supposer que le gouvernement ait invité la CFDT, et même les autres

syndicats, qu'est-ce que cela aurait changé ? Ces derniers se montrent certes bien utiles au gouvernement et au patronat quand il s'agit de mettre fin par des négociations à un mouvement social qu'ils sont seuls à encadrer, surtout quand il est limité. Mais face à une vague de colère qui a éclaté tous azimuts et sans demander l'autorisation de personne, des directions syndicales réformistes et peureuses ne peuvent que jouer le rôle d'observateurs inutiles.

M. L.

Sil rouge

La République à toutes les sauces

Pour Griveaux, défoncer la porte de son ministre était « une attaque inadmissible contre la République » ; même son de cloche du côté de Macron fustigeant les « pyromanes de la République » qui osent s'en prendre « à ses gardiens, ses représentants, ses symboles ». Et tous ceux que les journalistes appellent la classe politique, y compris à gauche, ainsi que l'ensemble de la presse, en font des louches pour tenter de discréditer les gilets jaunes.

Il y a près de 200 ans, le peintre Eugène Delacroix avait intitulé *La liberté guidant le peuple* son tableau rendant hommage au soulèvement parisien de 1830. On y voit une jeune femme, le sein nu et qui brandit

un drapeau sur une barricade, symboliser la République se levant contre une monarchie réactionnaire. Il faut croire que de nos jours, la République a bien changé.

Le gouvernement boxe... la solidarité

Le gouvernement a enfin eu un succès : il est parvenu... à faire fermer la cagnotte Leetchi ouverte en soutien au boxeur Christophe Dettinger. Des ministres se sont déchaînés, la secrétaire d'État Marlène Schiappa considérant que « soutenir cela, c'est être complice de cet acte et l'encourager », et que cet appel à la solidarité était « purement et simplement illégal ». Rien que cela ! L'entreprise Leetchi a fermé la cagnotte, et elle refuse de verser à

la famille les 146 000 euros versés par 8 000 donateurs.

C'est du vol, mais peu importe, l'essentiel était d'empêcher cette solidarité entre gilets jaunes. Leetchi appartient au Crédit mutuel, et quand on est banquier, on ne refuse pas un petit service à un pouvoir qui vous sert aussi servilement.

Cogner des gilets jaunes, il aime ça

À Toulon, samedi 5 janvier, le commandant Didier Andrieux s'en est pris violemment à des manifestants, dont un qu'il a plaqué contre un mur et un autre sur un capot de voiture. Il aurait porté un coup de tête à une ambulancière, hospitalisée avec une entorse cervicale. À d'autres gilets jaunes, il a lancé : « Déposez plainte, je suis commandant,

il n'y a pas de souci. »

Ce flic en chef, boxeur paraît-il, n'en est pas à son coup d'essai. Il n'en a pas moins été décoré de la légion d'honneur au 1^{er} janvier. Et, à la suite des coups portés

le 5, il a fallu une bronca pour qu'une enquête soit finalement ouverte. Mais la justice sera sans doute clémente pour lui... autant qu'elle sera impitoyable pour le boxeur gilet jaune.



Panneau satirique à La Seyne-sur-Mer.

Taxe d'habitation : une entourloupe de plus

C'est comme le sparadrap du capitaine Haddock : Macron voudrait se défaire de son étiquette de président des riches, mais elle lui colle à la peau. Ce casse-tête a, paraît-il, divisé ces jours-ci les membres du gouvernement à propos de la suppression de la taxe d'habitation.

Promise d'abord aux contribuables les plus modestes, Macron décida ensuite de l'étendre à tous, afin de soigner son électorat. Il disait aussi (on sait ce que valent de tels engagements) que l'État compenserait ce manque à gagner pour les collectivités locales.

Cela avait été décidé avant que les gilets jaunes n'entrent en scène. Donc avant que le gouvernement ne tente d'apaiser leur colère avec quelques miettes, ou avec des faux-semblants comme celui de dire que la

taxe d'habitation sera maintenue pour les 20% les plus riches, à en croire ministres et médias.

Cela concernait les salariés gagnant 2 500 euros brut par mois et plus. Ceux-ci feraient-ils partie des riches ? Que des ministres le prétendent, eux qui touchent quatre fois plus et servent la soupe à des bourgeois aux revenus bien plus élevés serait risible s'ils ne voulaient ainsi diviser les travailleurs. Car montrer du doigt des travailleurs à ceux qui gagnent encore moins

est une méthode qu'adorent les gouvernants. En opposant les jeunes aux retraités, les actifs aux chômeurs, les salariés du privé à ceux du public, les hommes aux femmes, les travailleurs nés ici à ceux qui viennent d'ailleurs, ils n'ont qu'un but : masquer qu'ils gouvernent au profit d'une infime minorité de détenteurs de capitaux et d'exploiteurs du travail d'autrui.

Ainsi, ce ne sont pas les prétendus 20% les plus riches, mais 1% de la population, 400 000 ménages, qui ont récupéré 4,5 milliards (plus de 10 000 euros par an par foyer) du fait de la réforme de la fiscalité du capital décidée sous Macron.

Une poignée d'entre eux, 0,01% de supernantis, a raflé la plus grosse part de ce gros



JEAN BAPTISTE QUENTIN/LP

lot, 5034 de ces parasites de très haut vol y gagnant chacun 253 800 euros !

On a là un exemple du parasitisme gigantesque de la bourgeoisie, un aperçu des sommes fabuleuses qu'elle retire de l'exploitation d'une majorité de salariés. C'est cela que veulent cacher Macron et les siens, comme tous ceux qui, dans les médias ou dans l'opposition, font mine de se demander si un peu plus ou peu moins de tel impôt

assurerait la justice fiscale, voire sociale.

Il n'y aura de véritable justice sociale qu'en expropriant les détenteurs du capital, pour les empêcher de nuire à la collectivité. Un premier pas en ce sens serait d'imposer que seuls les capitalistes, les riches aient à payer l'impôt. Ils en ont plus que les moyens, et ce serait à eux d'assumer le coût d'un État qui agit à leur profit exclusif.

Pierre Laffitte

Autoroutes : profits inVincibles

Jeudi 4 janvier, la ministre des Transports, Elisabeth Borne, a rencontré les sociétés d'autoroutes pour évaluer les pertes qu'elles ont subies avec le mouvement des gilets jaunes et pour discuter de la hausse des prix de péages pour l'année 2019.

Celles-ci ont bien sûr pleuré sur les quelques millions d'euros perdus, même pas une paille face aux milliards de bénéfices indécents qu'elles accumulent chaque année en rackettant les usagers. Ainsi, Vinci autoroute a distribué quatre milliards de dividendes en 2016. Elles ont trouvé l'oreille complicité de la ministre. En même temps, celle-ci a déclaré après la réunion qu'aucune décision n'avait été prise concernant la hausse des prix de péages et qu'elle avait même demandé à ces grands trusts de faire un

geste commercial en modérant l'augmentation.

Dans cette période où la colère des classes populaires contre la baisse du pouvoir d'achat s'exprime, accorder toujours plus de cadeaux au grand capital sans mettre de plus en plus compliqué pour le gouvernement, plus particulièrement dans le domaine très sensible des péages d'autoroutes.

Or, à cause d'accords pris par l'ancien président Hollande et son ministre de l'Économie d'alors, Macron, l'augmentation sera cette

année plus forte qu'en 2018 : 1,9% au lieu de 1,5%. C'est pourquoi le gouvernement retarde le plus possible l'annonce officielle de la hausse dans l'espoir que d'ici là, le mouvement des gilets jaunes sera fini. Et il fait mine de faire pression sur les sociétés d'autoroutes. En 2015, le gouvernement de Hollande, dans le même but, avait annoncé les avoir contraintes à geler leurs tarifs alors que dans le même temps il signait des accords secrets leur permettant des augmentations massives les années suivantes.

Les sociétés d'autoroutes déclarent d'ailleurs aujourd'hui qu'elles seraient prêtes à renoncer à une partie de la hausse, si elles obtenaient un allongement de

la durée de gestion des autoroutes. On peut compter sur ce gouvernement pour faire ce cadeau, sans parler des généreux dédommagements

pour les dégradations des péages. C'est toute l'année que l'État est un père Noël pour la grande bourgeoisie.

Arnaud Louvet



Livret A : la galette pour les banquiers

Une plantureuse galette de 3,6 milliards d'euros a été livrée aux banques par le gouvernement. Depuis fin 2017, en effet, le taux de rémunération du livret A, détenu par 55 millions de personnes, est bloqué à 0,75 %.

Sur les 360 milliards d'euros que leurs détenteurs y laissent, espérant se constituer une petite épargne, la différence entre l'inflation officiellement calculée (1,8%) et le taux de rendement du livret a permis de leur voler 3,6 milliards. Celui qui a déposé 1 500 euros pendant l'année 2018 devrait récupérer au moins 27 euros pour ne pas perdre d'argent, mais ne se voit crédité que de 11,25 euros de rendement, si l'on

peut dire.

Perdus pour ceux à qui l'État avait promis un taux au moins égal à l'inflation, en particulier les très nombreux détenteurs d'encours inférieurs à 150 euros, ces milliards ne le sont pas pour tout le monde. Montrant, de manière plus directe encore que ses prédécesseurs, son mépris pour les classes populaires qui y mettent leurs économies, le gouvernement a décidé de satisfaire les banques et au

premier chef la Caisse des dépôts qui gère près de deux tiers des sommes. Sous prétexte de favoriser l'investissement dans le logement

social, et donc de garantir aux bailleurs sociaux de pouvoir emprunter à faible taux, le gouvernement, qui a décidé du gel du livret A

pour deux ans, fait une fois encore les poches des plus pauvres.

Il persiste et signe, car en 2020, le gel devrait être suivi d'un nouveau mode de calcul du taux, combinant savamment taux d'inflation et taux interbancaires à court terme. Un taux plancher sera fixé à 0,5%, soit largement en deçà du taux d'inflation actuel.

Aux travailleurs, chômeurs et retraités qui auraient pu, malgré les attaques à feu nourri sur leur pouvoir d'achat, mettre un peu de côté, il restera au moins de quoi nourrir leur colère.

Viviane Lafont



Violences conjugales : la justice accuse les victimes

Une femme devenue paraplégique à la suite d'une défenestration par son conjoint a été jugée partiellement responsable par le Fonds de garantie des victimes (FGTI). Alors que l'indemnisation devant lui être attribuée était de 90 000 euros, somme largement insuffisante pour lui permettre de faire face à son handicap, elle ne doit donc recevoir que 67 500 euros. Cette décision du Fonds a été confirmée par les juges de la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions (Civi).

L'affaire commence en 2013 au Mans, quand la police intervenant au domicile de la jeune femme, suite à une altercation entre son conjoint violent et une tierce personne, la trouve alors avec un co-quant à l'œil. Les policiers ne placent pas l'homme en garde à vue mais conseillent à la femme de quitter le domicile conjugal. La loi

prévoit pourtant que la victime de violence conjugale puisse garder le domicile, si la police impose au conjoint violent de le quitter. Mais dans les faits, c'est souvent à la femme de trouver un autre domicile ou un hébergement d'urgence.

Les policiers accompagnent donc la femme à la gare et la laissent là. Elle veut se rendre chez ses



Tous les 3 jours, une femme meurt sous les coups de son compagnon.

parents mais ne trouve ni train ni bus et ses amis ne répondent pas au téléphone, elle se tourne en vain vers le 115. Elle est donc contrainte de rentrer chez elle pour ne pas passer la nuit dehors. C'est à ce moment que son conjoint la défenestre du deuxième étage, avec pour conséquence la paralysie à vie.

Les assurances comme la justice ont maintenant l'audace de prétendre que cette femme est partiellement responsable de ce qui lui est arrivé... puisqu'elle est rentrée chez elle. Elles lui reprochent de ne pas avoir trouvé de solution

alors que personne ne lui venait en aide. En clair, elles laissent entendre qu'une femme victime de violences conjugales et qui n'a pas réussi à se défendre doit être considérée comme un peu responsable de ce qui lui est arrivé.

Marlène Schiappa, la secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes, a estimé que c'était « profondément choquant et incompréhensible ». Elle affirme que cette décision va à « l'encontre de tout le travail de conviction que nous menons pour convaincre qu'une femme n'est jamais responsable

des violences qu'elle subit ». Comme d'habitude, Marlène Schiappa a l'indignation facile et voudrait faire oublier que dans les faits, son ministère diminue les subventions aux associations féministes. Celles-ci ont baissé en moyenne de 25 %. Loin de développer les foyers d'accueil pour femmes victimes de violences, cette politique menace ces centres.

L'indignation ne coûte pas cher. En tout cas, à ce jour, le Fonds d'indemnisation n'a toujours pas payé le moindre centime à la victime!

Aline Urbain

Logement: expulsés par les financiers



Dimanche 6 janvier, la police a violemment délogé à Paris 200 personnes qui occupaient un bâtiment vide avec les militants du Droit au logement (DAL).

Cet immeuble de dix étages était inoccupé depuis plus d'un an. Il avait été loué par le groupe Amundi, une des principales sociétés financières françaises de gestion d'actifs, au ministère de l'Intérieur qui y abritait sa brigade financière. Il n'était pas question pour la police de laisser s'y installer des SDF et des mal-logés.

Une occupante évacuée dénonçait le fait qu'elle était depuis cinq ans logée par le 115 dans une chambre de 23 mètres carrés avec ses enfants. D'autres couchaient dehors. Pour les autorités qui ont ordonné l'évacuation de l'immeuble, une telle situation n'est visiblement pas scandaleuse. Ce qui compte, c'est qu'Amundi ne soit pas entravé dans ses prochaines opérations immobilières par la présence d'occupants dans son

immeuble.

Comme le dénonçaient les militants du DAL il y avait au 1^{er} janvier 2018 trois millions de logements vides dans le pays selon l'Insee, dont 350 000 à Paris. Toutes les mesures parfois évoquées pour réquisitionner les logements et les bureaux vides sont restées lettre morte, la seule réalité concrète étant l'action de la police qui vient déloger ceux qui tentent de s'y abriter. Pendant ce temps, des hommes, des femmes et des enfants dorment dans la rue ou s'entassent dans des cagibis insalubres.

Cette situation constitue une violence permanente, connue et tolérée par tous les gouvernants qui aujourd'hui se scandalisent d'une porte de ministère enfoncée par quelques gilets jaunes.

Daniel Mescla

Procès Barbarin: silences coupables

Le cardinal Barbarin, archevêque de Lyon et l'un des plus hauts responsables de l'Église, est poursuivi pour non-dénonciation d'agressions sexuelles sur mineurs. Il s'agit d'agressions avérées commises par un prêtre placé sous sa responsabilité. Le cardinal, mis au courant, s'était contenté de déplacer le prêtre.

Pour sa défense, Barbarin invoque la prescription, les faits déjà anciens lorsqu'il en a eu connaissance, la discipline, puisqu'il se targue d'avoir en la matière obéi à Rome, et la foi, ne reconnaissant qu'un seul juge, celui qui trône dans les cieux. Et, à l'instar de ses collègues de tous les corps constitués, de la police à la mafia, le digne cardinal affirme avoir voulu protéger l'institution et laver le linge sale en famille. On verra si un tribunal d'aujourd'hui

admet cette attitude digne de l'époque où l'Église catholique était toute puissante et constituait elle-même les tribunaux.

Barbarin, pendant qu'il fermait les yeux sur les actes de son curé, était à l'avant garde de la lutte pour la morale telle que l'entendent les catholiques les plus réactionnaires. Haïssant les homosexuels, condamnant les femmes ayant recours à l'IVG voire à la contraception, bataillant contre le mariage pour tous, en tête

de tous les défilés de grenouilles de bénitiers, Barbarin n'a jamais été en retard d'un préjugé, jamais avare d'une bénédiction.

Bien sûr ce cardinal a longtemps été reçu par tous les médias, salué par tous les représentants de la république comme un témoin de moralité, comme un sage dont il faut écouter l'opinion sur tous les sujets dits sociétaux. Le curé pédophile n'est certes pas reluisant, celui qui l'a protégé au nom des intérêts de l'Église l'est encore moins. Mais que dire de tous ceux qui, par conformisme béat, l'ont aidé pendant tant d'années à tenir le goupillon et y aideront encore demain ses semblables?

Paul Galois

Lisez Lutte de classe revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 196
(décembre 2018 - janvier 2019):

- Les révolutionnaires et le mouvement des gilets jaunes
- Le 48^e congrès de Lutte ouvrière
 - Relations internationales
 - Situation intérieure
 - Lutte ouvrière et les élections européennes
 - Discussion sur les textes d'orientation
 - Interventions des groupes invités
 - Conclusions

Prix: 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,88 euro.



Dette publique record : le capitalisme parasite

La dette de l'État français dépasse maintenant 2 400 milliards d'euros, soit le niveau du produit intérieur brut (PIB), autrement dit le chiffre imprécis censé mesurer la valeur des richesses produites en un an dans le pays.

Avec une dette égale à 100 % du PIB, la France n'est certes pas la seule : la dette dépasse les 100 % du PIB aux États-Unis, plus de 130 % en Italie, plus de 180 % en Grèce, et le record est de plus de 230 % au Japon.

L'endettement de l'État n'est pas une nouveauté. Déjà les monarchies d'Ancien Régime étaient endettées auprès des bourgeois prêteurs et la Révolution de 1789, malgré une banqueroute partielle, a maintenu la dette : les bourgeois tenaient à être remboursés.

Dans la période récente, la dette publique s'est maintenue à un niveau relativement faible jusque dans les années 1970-1974 lorsqu'a commencé la crise. Ainsi en 1978, elle atteignait l'équivalent de 72,8 milliards d'euros, soit seulement 3,25 % de la dette actuelle. En 1985, elle était passée à 227 milliards d'euros et, dix ans plus tard, à 663 milliards. L'augmentation était rapide : à la fin du gouvernement Jospin, en 2002, la dette atteignait 900 milliards d'euros. Mais le comble a été

atteint sous Sarkozy : durant son mandat, de 2007 à 2012, elle a grimpé de 1 200 à plus de 1 800 milliards d'euros. Le régime avait financé la crise bancaire de 2008 et le sauvetage des banques par l'intervention de l'État.

Depuis, la dette a poursuivi son bonhomme de chemin jusqu'à aujourd'hui. Son accroissement est de 70 à plus de 80 milliards d'euros selon les années (82 milliards pour le projet de budget 2018), soit plus d'un milliard supplémentaire chaque semaine, ou encore environ 2 600 euros de plus chaque seconde...

La dette grossit chaque année des emprunts effectués par l'État, ou plus exactement de la différence entre les emprunts nouveaux et le remboursement d'emprunts précédents contractés pour combler le déficit de ses comptes. Ce déficit a tendance à s'accroître avec la crise, du fait de la multiplication de ses subventions aux capitalistes. Le CICE (20 milliards, devenu pérenne sous forme de réduction de charges et doublé

cette année) est connu, mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Sur le site officiel *aides-entreprises.fr* on annonce d'emblée qu'il existe 1 671 aides différentes qui sont proposées aux entreprises. Autant dire que personne ne s'y retrouve, pas même l'administration, et qu'il est impossible de connaître exactement la quantité d'argent public qui irrigue le patronat. Le rapport officiel Queyranne, datant de 2013, l'estimait à 110 milliards (de l'époque) par an. La CGT l'évalue à 200 milliards, à comparer avec le budget de l'État, pour la partie dépenses, qui est de 330 milliards.

Mais il n'y a pas que les aides de l'État. Il y a celles de l'Europe, des régions, des départements, des municipalités, comme celles

que Bordeaux a versé à Ford Blanquefort. Il y a les PPP (partenariat public-privé) comme la construction du tribunal de Paris concédé à Bouygues ou la ligne TGV Tours-Bordeaux concédée à Vinci. Ou encore les subventions comme celles versées à Ryanair pour qu'il puisse utiliser tel ou tel aéroport de province.

Les capitalistes s'enrichissent donc beaucoup grâce à l'argent public, mais ils s'enrichissent aussi en prêtant de l'argent à ce même État endetté pour les aider. Et prêter de l'argent à l'État est une excellente affaire : il honore les remboursements en empruntant de nouveau, mais les prêteurs n'y perdent rien. La charge de la dette, c'est-à-dire les intérêts payés par l'État, dépasse les 41 milliards

d'euros par an. C'est le deuxième poste du budget, en passe de devenir le premier.

Les dettes des États sont ainsi un marché lucratif pour les capitalistes. Le problème n'est évidemment pas l'endettement en soi, mais à quoi et qui il sert. Or, non seulement l'État diminue les financements aux services publics et à la population pour aider les capitalistes, mais le seul résultat de ces dernières aides est d'alimenter la spéculation, et non d'aider l'économie à fonctionner dans l'intérêt de tous.

Mais qu'importe, les capitalistes profitent des deux avantages à la fois, d'un côté en étant aidés par l'État, de l'autre en lui prêtant. C'est un double parasitisme qui étouffe la société.

André Victor



Lycées : une réforme pour supprimer des postes

La carte des spécialités de la future réforme du lycée a été dévoilée dans de nombreuses académies. Comme on pouvait s'y attendre la montagne a accouché d'une souris.

Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, prétendait ainsi offrir plus de choix aux

lycéens de Seconde, en leur proposant douze spécialités, allant de « Humanités, littérature et philosophie »

à « Numérique et sciences informatiques ».

Chaque lycéen, d'après lui, pouvait construire son cursus, en choisissant trois spécialités en Première et deux en Terminale. Mais finalement, la majorité des lycées ne proposeront que

huit spécialités qui recouvriront bien souvent les options que proposaient déjà ces lycées. Et même dans certains secteurs, des spécialités rares disparaîtront, comme les « Arts ». C'est le cas à Ribérac en Dordogne où le lycée Arnaud-Daniel proposait une option facultative de cinéma, avec le soutien de Bertrand Tavernier. Cette spécialité va disparaître, après six années d'un travail fructueux. S'ils veulent se lancer dans cette voie, les lycéens devront aller à Angoulême à 55 kilomètres.

Comme toujours, quand le gouvernement utilise le mot réforme, le but est bien de supprimer des moyens dans l'éducation pour faire des économies. Ainsi, mettre fin aux filières va permettre d'optimiser l'utilisation des enseignants. Finies les filières « Littérature » qui ne comptaient dans certains lycées qu'une vingtaine d'élèves. Avec les spécialités, les rectorats vont pouvoir remplir les classes à

trente, voire trente-cinq élèves ou plus.

Si trop peu d'élèves demandent une spécialité, elle sera fermée, et les jeunes pourront, s'ils le veulent, aller la suivre dans le lycée le moins éloigné. C'est pourquoi la première année, le gouvernement table sur la suppression de 2 600 postes d'enseignants et compte en supprimer bien plus l'an prochain, puisqu'au lieu de trois spécialités, l'élève n'en aura plus que deux. C'est bien à terme un plan massif de suppressions de postes que le gouvernement prépare.

L'intérêt des élèves est bien le cadet de ses soucis. Les élèves du centre des grandes villes trouveront près de chez eux toute l'offre de spécialités qu'ils désirent. Quant à ceux des banlieues ou des territoires ruraux isolés, ils devront se débrouiller avec ce que leur proposera leur lycée. À bien y regarder, c'est déjà de plus en plus le cas!

Aline Urbain



Manifestation devant le lycée Arnaud Daniel de Ribérac.

Gabon : une dictature sous contrôle Total

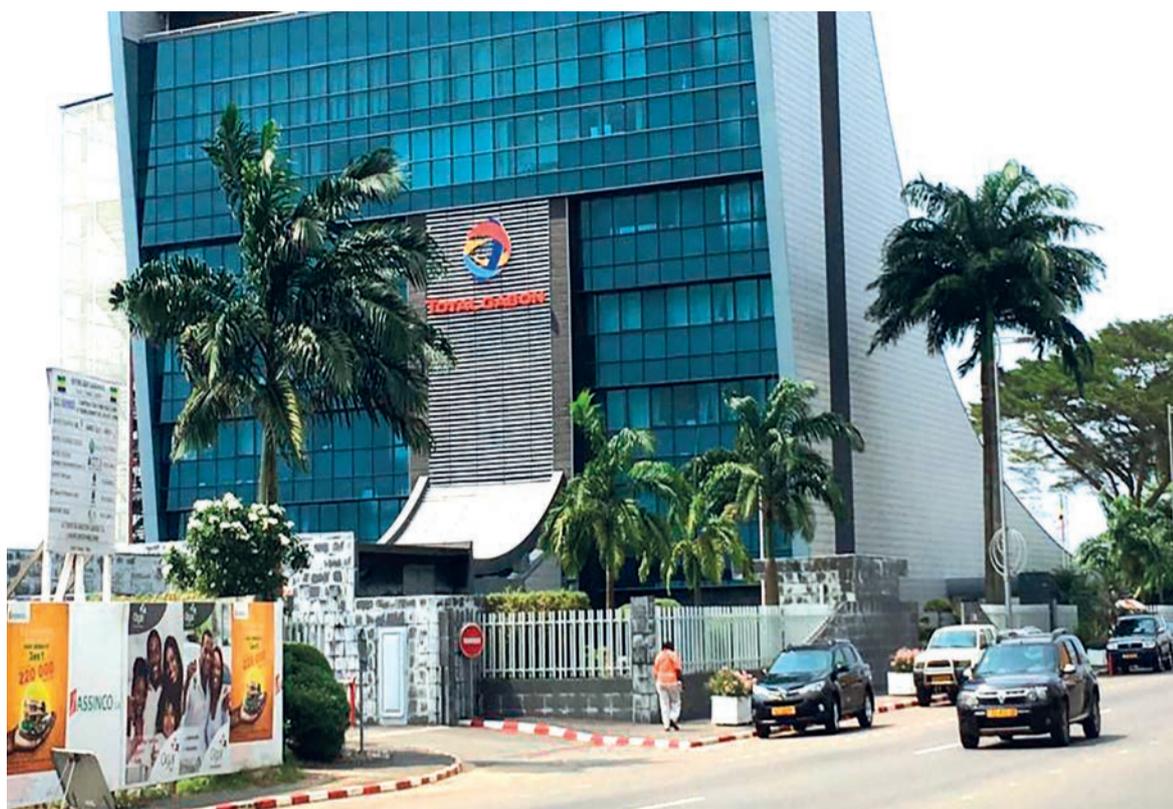
Un petit groupe de militaires a tenté de s'emparer du pouvoir au Gabon dans la matinée du 7 janvier. Ce coup d'État avorté n'a duré que quelques heures avant que l'armée ne rétablisse le pouvoir du président Ali Bongo, dont le clan règne sur le pays depuis 51 ans, pour le plus grand profit des trusts français et de Total en particulier.

Les membres jusque-là inconnus de la garde présidentielle qui s'étaient emparés de la radio-télévision gabonaise pour y appeler au soulèvement pensaient que leur heure était venue, tandis qu'Ali Bongo est hospitalisé au Maroc depuis plus de deux mois. Victime d'un AVC, il est apparu à la télévision le 31 décembre fortement diminué, et la course semble ouverte à sa succession.

Le gouvernement français s'est empressé de condamner le coup d'État et d'appeler au « strict respect de la constitution », en fait un chiffon de papier dont tout le monde se moque, à commencer par le président. Les élections, toujours truquées en faveur du clan au pouvoir, ne sont qu'une mascarade. En 2016 le principal opposant, Jean Ping, n'avait été battu que de

6000 voix malgré de multiples fraudes, après quoi les forces de sécurité avaient donné un assaut sanglant au siège de son parti. Les dirigeants de l'impérialisme français, qui un moment avaient semblé soutenir Jean Ping, avaient pris acte du fait que ce personnage n'était pas le bon cheval et François Hollande s'était alors rallié à Bongo, se contentant d'appeler à l'apaisement après le massacre.

Le Gabon est depuis toujours une des chasses les plus férocesment gardées de l'impérialisme français. Le rôle dévolu par de Gaulle à ce petit pays était de remplacer l'Algérie perdue comme source de pétrole pour les trusts français, et il fut d'emblée dirigé d'une main de fer depuis Paris. Les émissaires des gouvernements français ont tissé la trame des successions



Le siège social de Total à Libreville, la capitale du Gabon.

présidentielles, du premier président Léon Mba à Omar Bongo, puis à son fils Ali Bongo, et l'armée française est intervenue quand il le fallait pour les protéger. Elle conserve aujourd'hui encore au Gabon une de ses plus importantes bases militaires d'Afrique.

Derrière Total, vaisseau amiral des trusts français dans ce pays où les hydrocarbures représentent 80% des exportations, se pressent les

filiales des grands groupes de l'Hexagone : Bouygues dans les travaux publics, Bolleré pour les ports, Eramet pour le manganèse. La seule condition imposée par les gouvernements gabonais pour perpétuer ce pillage a toujours été d'en laisser quelques miettes au clan au pouvoir, une toute petite partie des profits que leur permet l'exploitation des ressources du pays. Cet argent détourné a permis au clan

Bongo de se constituer une fortune colossale au regard de la misère qui règne dans les bidonvilles entourant la capitale ou la ville pétrolière de Port-Gentil.

C'est cet état de fait que veulent perpétuer les dirigeants de l'impérialisme français. Ce n'est pas l'épisode manqué du 7 janvier qui empêchera que l'évolution du régime au Gabon continue à se faire sous leur contrôle.

Daniel Mescla

États-Unis : un budget contre tous les travailleurs

Aux États-Unis, le bras de fer continue entre Trump et les démocrates qui s'opposent sur le financement du mur à la frontière américano-mexicaine. Une des conséquences de cette bataille est le « shut down », c'est-à-dire l'interruption du financement d'une partie de l'administration fédérale, faute d'accord sur le budget. L'article suivant est traduit du journal trotskyste américain The Spark (L'Étincelle).

Alors que le shut down rentre dans sa troisième semaine, 380 000 travailleurs ont été renvoyés chez eux et 420 000 « employés essentiels » du gouvernement fédéral sont réquisitionnés au travail, alors que ni les uns ni les autres ne sont plus payés. Des millions d'autres subissent des baisses de salaire au fur et à mesure que des secteurs entiers de l'économie sont ralentis ou s'arrêtent.

Les élus du congrès, eux, continuent d'être payés, même lorsqu'ils ont bénéficié de longs week-ends au moment des fêtes. Des hauts fonctionnaires et membres du gouvernement vont toucher une augmentation de leur traitement annuel de 10 000 dollars, en plus de leurs avantages matériels : notes de frais, limousine de fonction, etc.

Le président Trump est, comme d'habitude, au centre

de ce bazar. Le financement du mur à la frontière mexicaine, au prix de 5,6 milliards de dollars d'argent public, est devenu la promesse de campagne numéro un faite à sa base électorale la plus réactionnaire. Il s'y accroche, considérant ce mur comme son atout principal en vue de sa réélection en 2020. Les démocrates, devenus majoritaires à la Chambre des représentants, ne veulent pas que Trump remporte de victoire politique, mais ils ne voient aucun problème à augmenter le financement de la « sécurité » à la frontière.

Pendant que Washington joue ce psychodrame digne d'Hollywood, des centaines de milliers d'employés fédéraux se demandent comment faire face à leurs dépenses quotidiennes. Les deux partis, Républicain et Démocrate, s'en moquent car ils

se sont déjà entendus sur les trois-quarts du budget et notamment ce qui sert les intérêts des capitalistes. Le financement de la dette due au sauvetage des banques et grandes entreprises au moment de la crise de 2008, les dépenses militaires énormes dues aux guerres et alimentant les trusts en contrat avec le Pentagone, ont déjà été votés, signés et donnés.

Les deux partis se sont mis d'accord pour ce qu'ils appellent un budget à somme nulle. Cela signifie qu'à une nouvelle dépense doit correspondre une coupe budgétaire

équivalente. Ce budget représente une attaque massive contre la classe ouvrière. Alors qu'elle survit avec un niveau de vie inférieur à ce qu'il était dans les années 1970, il contient des mesures d'austérité pour les services sociaux, la sécurité sociale, l'éducation, tous les services publics utiles à la population et financés par l'argent des impôts.

Aucun démocrate ne propose de revenir sur les milliers de milliards d'argent public donnés pour sauver le système financier de sa crise de 2008. Personne ne propose

de rogner les baisses d'impôt pour les grandes entreprises, qui privent l'État de milliards de rentrées fiscales. L'énorme dette fédérale pèse sur la classe ouvrière par la volonté des deux partis de ne pas faire payer les vrais responsables de la crise.

Le fait que la Chambre des représentants à majorité démocrate ait voté les textes budgétaires mis au point par le Sénat à majorité républicaine montre leur connivence. Le budget proposé convient à Trump qui fait juste du bruit pour son mur. Les employés fédéraux sont attaqués directement par le shut down, ainsi que les familles ouvrières qui dépendent des aides sociales fédérales. Mais l'ensemble des travailleurs sont visés par des restrictions futures inscrites dans le budget. On peut parier que chaque dollar qu'on arrivera à leur prendre ira alimenter la spéculation boursière de Wall Street.

Les employés fédéraux privés de salaire tout comme le reste de la classe ouvrière qui en a assez de subir ont les mêmes ennemis, et une lutte commune à mener.

The Spark



Fermeture due au shut down.



BERNADETT SZABO REUTERS

Manifestation à Budapest, samedi 5 janvier.

Hongrie: démagogie nationaliste, lois esclavagistes

En Hongrie, plusieurs milliers de personnes ont défilé à l'appel des mouvements d'opposition et des syndicats, samedi 5 janvier, dans le centre de Budapest, pour protester contre la loi qualifiée d'« esclavagiste » réformant le Code du travail.

Cette loi fait passer de 250 à 400 le nombre des heures supplémentaires annuelles que les employeurs pourront demander à leurs salariés, soit l'équivalent de deux mois de travail. Elle prévoit en outre la possibilité de les payer trois ans plus tard. Son vote au Parlement, le 12 décembre, a déclenché une vague de manifestations dans la capitale et dans de nombreuses villes de province. « *On ne veut pas travailler plus, on veut pouvoir vivre correctement en travaillant huit heures par jour!* », dénonçaient de nombreux manifestants.

Le gouvernement justifie cette réforme par le manque de main-d'œuvre du fait de l'émigration de milliers de Hongrois partis tenter leur chance en Europe de l'Ouest. Mais, en réalité, cette loi est destinée à satisfaire les grandes entreprises internationales, attirées par le bas niveau des salaires. En Hongrie, le salaire minimum se monte à 149 000 forints brut (463 euros). C'est le cas en particulier dans le secteur automobile qui, avec des entreprises comme Mercedes, Suzuki et Opel, emploie 155 500 personnes et représente 20% des exportations du pays.

Le Premier ministre Orban se pose en champion d'une politique nationaliste et antimigrants, prétendant ainsi « *protéger le peuple hongrois contre la menace étrangère* ».

Mais sa démagogie lui sert à asseoir son pouvoir et à faire accepter des sacrifices à la population. L'actuelle réforme du Code du travail montre la réalité de sa politique qui consiste à s'attaquer aux droits des travailleurs, à aggraver l'exploitation et la pauvreté pour répondre aux exigences des capitalistes, quelle que soit leur nationalité.

De la démagogie antimigrants aux attaques antiouvrières, il n'y a qu'un pas : c'est une seule et même politique.

Marc Rémy

Israël: menaces contre les Africains demandeurs d'asile

Il s'est heureusement trouvé un juge israélien pour s'opposer à l'expulsion par la force, décidée pour le 5 janvier, de ceux des quelques centaines de Congolais demandeurs d'asile en Israël qui n'auraient pas fait leurs valises d'eux-mêmes avant cette date.

Depuis octobre dernier, le gouvernement israélien avait retiré aux ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC) leur autorisation provisoire de séjour, au motif qu'il n'y aurait « *aujourd'hui plus d'obstacles à leur expatriation* ». Six ONG ont protesté contre le renvoi de ceux qui vivent en Israël depuis près de vingt ans, y travaillent, y envoient leurs enfants à l'école et parlent hébreu. Le jugement rendu contre leur expulsion invoque, aux termes de la loi, la situation instable de la RDC après l'élection présidentielle, potentiellement dangereuse pour ceux qui avaient fui le pays pour des raisons politiques.

Rien n'est en aucune façon réglé pour les demandeurs d'asile d'origine congolaise. Rien n'est réglé non plus pour les dizaines de milliers d'Africains venus du Soudan, du Sud-Soudan et d'Érythrée, ayant fui la guerre en passant par le Sinaï, avant qu'une clôture de « *sécurité* » y soit érigée. Seuls les ressortissants de ces pays, outre ceux de RDC, ont pu bénéficier du statut de protection temporaire qu'Israël accordait du bout des lèvres.

Faire une demande d'asile auprès du ministère de l'Intérieur est mission impossible, malgré le droit officiellement affiché concernant les pays en guerre. En neuf ans, sur 11 000 demandes, seules 52

ont reçu une réponse positive et le statut de réfugié. Un rapport d'ONG note que « *les entretiens durent de longues heures en se concentrant sur des questions mineures et des détails insignifiants ou marginaux dont le migrant n'est pas sûr de se souvenir* ». La politique antimigratoire du Premier ministre Netanyahu et de la coalition nationaliste au pouvoir désigne comme boucs émissaires de la crise ceux qui sont désignés comme « *infiltrés* », les immigrants d'origine africaine parqués dans les quartiers pauvres de Tel Aviv.

À la politique discriminatoire infligée aux Arabes israéliens et aux Palestiniens des Territoires occupés et de Gaza, le pouvoir israélien ajoute une politique qui spéculé sur les réflexes nationalistes, voire racistes, présents dans la population. Netanyahu compte d'ailleurs sur cela pour décrocher une victoire pour lui-même et son parti le Likoud aux élections anticipées programmées en avril prochain.

La politique odieuse de Netanyahu vise aussi à détourner l'attention des enquêtes pour corruption qui le suivent de très près. Mais, encore une fois, un gouvernement israélien montre qu'entre la politique de guerre permanente aux Palestiniens et le racisme pur et simple, il n'y a qu'un pas.

Viviane Lafont

Japon: à Fukushima, des risques pris pour le profit

Suite à la catastrophe nucléaire provoquée par le séisme et les vagues géantes du tsunami de mars 2011 à Fukushima, le PDG de 2002 à 2012 de la société d'électricité Tepco, qui gérait la centrale nucléaire, et deux anciens vice-présidents sont enfin poursuivis par la justice, accusés de « *négligence ayant entraîné la mort* ».

Ces dirigeants ont en effet sciemment refusé de renforcer les protections de Fukushima par souci d'économies budgétaires.

Alors que les risques de tsunami étaient avérés, un des dirigeants aurait demandé d'oublier les études du gouvernement datant de 2002, mentionnant le risque

de vagues de 15 mètres de haut représentant un danger pour la centrale.

Au tribunal d'instance de Tokyo, le procureur a déclaré: « *Il était simple de protéger l'usine contre les tsunamis, mais ils ont continué à la faire tourner avec négligence. Et cela a conduit à la mort de beaucoup de gens.* »

C'est vrai que Tepco a économisé sur l'entretien de la sécurité des centrales pendant des années, dissimulé des incidents, falsifié des rapports pour assurer à ses actionnaires un maximum de profits. Actionnaires qui ne sont en aucun cas mis en cause ou accusés par la justice.

Il a fallu attendre des années pour que le procès de ces responsables ait lieu au pénal. Jusqu'en 2016, le parquet avait rejeté la plainte, estimant que Tepco ne pouvait prévoir l'ampleur du séisme et du tsunami.

De même, le gouvernement a toujours soutenu le trust, notamment par des investissements de plusieurs milliards d'euros.

Quant aux accusés, ils nient toute responsabilité. Ils ont pourtant menti tout au long des événements sur l'ampleur de la catastrophe, aggravant ainsi les dégâts dus à la radioactivité. Ils ont tardé à refroidir les réacteurs avec de l'eau de mer dans l'espoir de les réutiliser, caché pendant plusieurs mois la fusion des réacteurs, retardé l'évacuation des centaines de milliers d'habitants des

zones concernées et dissimulé l'existence de la fuite de tonnes d'eau contaminées à des taux de radioactivité très élevés.

Jusqu'au bout, c'est la logique de la rentabilité à tout prix qui a prévalu dans leurs choix. Si en mars, les anciens dirigeants de Tepco sont condamnés à quelques années de prison, les dangers pour l'humanité demeureront entiers tant que la société sera gouvernée par une telle loi du profit, quel que soit le type d'activité industrielle.

Léna Pigalli

Migrants : dirigeants européens assassins

Selon le bilan du haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) publié le 3 janvier, 2 260 personnes sont mortes en mer en 2018 entre l'Afrique et l'Europe, soit six migrants par jour.

Les flux de migrants à travers la Méditerranée ont beaucoup diminué depuis deux ans, passant de un million en 2015 à 113 000 en 2018. Mais les gouvernements européens rendent cette traversée de plus en plus périlleuse pour les migrants et sont responsables de ce massacre. Car ils ne savent qu'ériger des murs, fermer des routes, fermer les frontières, fermer les ports, laissant les migrants mourir loin de leurs rivages. Et dans la continuité de leur politique criminelle ils refusent d'accorder des pavillons à des bateaux de sauvetage en mer comme l'*Aquarius*, qui a cessé de naviguer depuis le 6 décembre.

Cela force les migrants à chercher de nouvelles routes pour contourner les obstacles que les États mettent sur leur chemin. Le durcissement des contrôles sur les axes Turquie-Grèce et Libye-Italie pousse la moitié des migrants à tenter de gagner l'Europe par le Maroc et l'Espagne, tels ces deux adolescents découverts à l'intérieur d'un rembourrage de matelas, le 30 décembre, par des gardes civils espagnols de Melilla.

De même, à Calais, les contrôles renforcés des ports de ferries et de l'Eurotunnel aboutissent à ce qu'un nombre croissant de migrants, essentiellement

iraniens, risquent la noyade ou l'hypothermie dans la Manche pour rejoindre l'Angleterre, à la nage ou sur des bateaux de fortune... au point que les ministres de l'Intérieur français et britannique annoncent ensemble qu'ils vont renforcer leurs dispositifs policiers maritimes pour contrôler les côtes et repousser encore et toujours les migrants.

Tant que l'impérialisme pillera les richesses de l'Afrique et du Moyen-Orient et y soutiendra les pires dictatures, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants continueront de quitter leur pays pour fuir la misère et la guerre, coûte que coûte. Le verrouillage des frontières ne fait que les condamner à une mort plus certaine.

Julie Lemée



Manifestation de migrants à Paris : « Nous voulons un abri », « nous voulons nos droits ».

49 raisons de dénoncer l'Europe forteresse

Sauvés de la noyade le 22 et le 29 décembre au large de la Libye, 49 migrants, dont des enfants en bas âge, venus du Nigeria, de Côte d'Ivoire, du Mali, de Somalie et de Libye attendaient, début janvier, entassés sur deux navires d'ONG allemandes, le Sea-Watch et le Sea-Eye, qu'un pays européen veuille bien leur ouvrir son port.

Malte a refusé, en prétextant que La Valette

n'était pas le port le plus proche du lieu de sauvetage, et a seulement autorisé les navires à s'abriter dans ses eaux pour éviter la tempête. L'Italie n'accepte plus aucun bateau depuis juin 2018. Seuls l'Allemagne et les Pays-Bas se sont dits prêts à accueillir une partie de ces migrants. L'Élysée a fini par lâcher, du bout des lèvres, que la France pourrait envisager

l'éventualité de l'accueil de quelques-uns d'entre eux, mais seulement « dans le cadre d'un effort collectif de répartition ».

Comme l'a commenté un responsable du Sea-Watch : « Les ministres européens continuent de négocier le sort de [49] êtres humains. On a peut-être l'air misérable mais eux sont pathétiques. »

J.L.

Italie : des maires contre la politique antimigrants

Les maires de plusieurs grandes villes italiennes ont annoncé qu'ils n'appliqueraient pas le décret-loi Sécurité. Celui-ci permet au gouvernement de durcir les conditions de séjour et de travail des migrants présents dans le pays.

L'une des mesures les plus contestées est la suppression du permis de séjour humanitaire de deux ans. Celui-ci pouvait être accordé aux personnes vulnérables, familles ou femmes seules avec enfants, victimes de traumatismes et d'agressions pendant leur périple, etc.

Ces dernières années, 8% seulement des demandeurs ont obtenu le statut de réfugié, tandis que 25% ont accédé à ce droit de séjour humanitaire. Cela ne représente que quelques dizaines de milliers de personnes sur les dix dernières années, mais sans ce permis humanitaire, les migrants seront encore plus nombreux à être rejetés dans la clandestinité, contraints au travail au noir et à la surexploitation.

Les étrangers bénéficiant d'un permis de séjour en règle sont eux aussi attaqués par le décret-loi Sécurité qui prévoit de démanteler le système de protection des demandeurs d'asile et des réfugiés, le Sprar. Institué en 2002 par un accord entre le gouvernement et les communes, le Sprar finançait des cours de langue, l'accès à des logements ou des projets d'activités locales. C'est entre autres grâce à ces fonds que des communes de Calabre comme Riace ont pu accueillir des migrants qui ont redonné vie à ces zones dépeuplées.

C'est le maire de Palerme, du Parti démocrate de centre gauche PD, Leoluca Orlando, qui a déclaré le premier qu'il suspendait l'application du décret dans sa ville. Il a été suivi par d'autres maires PD de grandes villes comme Florence, Bergame ou Milan. Celui de Naples, d'un autre groupement de centre gauche, les a rejoints. Même le maire de Livourne, élu sous les couleurs du Mouvement 5 étoiles, au pouvoir avec la Ligue d'extrême droite, a suivi le mouvement.

Le ministre de l'Intérieur de la Ligue, Salvini,

a aussitôt joué des muscles et menacé de poursuivre les maires qui se mettraient hors la loi. Il a déclaré que quiconque « aide les clandestins hait les Italiens et l'Italie ». L'autre tête du gouvernement italien, le ministre du Travail du Mouvement 5 étoiles (M5S), Di Maio, est un peu moins à l'aise pour assumer cette xénophobie qu'une partie de son électorat ne partage pas. Il préfère donc insister sur les arrière-pensées politiques de ces maires « qui se mettent en campagne ».

Rejoins par plusieurs présidents de régions, les maires qui se positionnent contre le décret-loi cherchent à s'appuyer sur des arguments juridiques. Mettant en avant l'aspect anticonstitutionnel de plusieurs de ses articles, ils en appellent à la Cour constitutionnelle pour l'invalidier. Leurs prises de position ont entraîné des manifestations de soutien aux migrants dans plusieurs villes, comme à Naples, ou des centaines de personnes ont manifesté en faveur de l'ouverture du port aux réfugiés.

Bien sûr, il est heureux que des notables, maires de grandes villes ou dirigeants de région, s'élèvent contre le décret-loi discriminatoire de Salvini. Mais il faut aussi rappeler que ces élus figurent parmi les notables d'un parti, le PD, qui a assumé les premières lois antimigrants. C'est un ministre de l'Intérieur PD, Marco Minniti, qui a donné son nom à la loi criminalisant les ONG portant secours aux migrants en mer et qui a passé les accords honteux avec la Libye pour empêcher les départs vers l'Europe en général, et l'Italie en particulier. La politique de Salvini prolonge et aggrave, en affichant une xénophobie et un mépris insupportables, ce que le gouvernement PD avait commencé.

Nadia Cantale

Janvier 1919 : la fondation du Parti communiste d'Allemagne

Du 29 décembre au 1^{er} janvier 1919, 112 délégués de tout le pays se réunissaient pour fonder le Parti communiste d'Allemagne (le KPD). Le noyau en était le groupe Spartakus qui, autour de Rosa Luxemburg, Franz Mehring, Leo Jogiches, Clara Zetkin et Karl Liebknecht, s'efforçait depuis le début de la guerre d'organiser un courant d'opposition à la guerre et à l'impérialisme.

Spartakus décidait de sa politique, éditait sa propre presse, mais était resté membre du Parti social-démocrate (SPD) dont la direction s'était ralliée à la guerre impérialiste en 1914. En 1917, le SPD excluait tout un courant pour opposition à la guerre, qui fondait le Parti social-démocrate indépendant (USPD). Les spartakistes décidèrent de le rejoindre. Ils n'avaient pourtant aucune illusion dans les chefs de l'USPD, dont le révisionniste Bernstein et le centriste Kautsky, qui ne souhaitaient la fin de la guerre que par peur d'une révolution. Mais beaucoup d'ouvriers continuaient à faire confiance aux sociaux-démocrates, et Spartakus voulait éviter de se couper complètement d'eux.

Un an plus tard, en novembre 1918, c'est donc sans parti, ni traditions communes, ni implantation, que les trois ou quatre mille militants révolutionnaires du pays allaient devoir affronter les débuts de la révolution allemande. Le KPD se constitua en décembre alors qu'une première phase de la révolution s'achevait, avec la chute de la monarchie et la mise en place de la Première république en Allemagne. La révolution avait été jusque-là essentiellement politique, son côté

prolétarien s'affirmait par les conseils d'ouvriers et de soldats créés dès les premiers jours. Elle avait éclaté sous le signe de la fraternisation générale, de la joie, et dans un premier temps elle garda ce caractère, d'autant que ses adversaires ne s'y opposèrent pas frontalement, faisant mine d'accepter ses résultats.

Dès la conférence de fondation du KPD, Rosa Luxemburg souligna que la révolution ne faisait que commencer, et que pour une révolution socialiste, il fallait la volonté consciente des masses. Il s'agissait de gagner des couches toujours plus larges de la classe ouvrière, dans les grands centres industriels et dans tout le pays.

Même en période révolutionnaire, il fallait pour cela un peu de temps, et c'est ce qui allait le plus manquer au jeune parti. Il possédait des dirigeants connus et d'envergure, des militants de valeur mais peu nombreux et éparpillés. La fondation du KPD, indispensable à la prise du pouvoir par le prolétariat, arrivait très tard, alors que la révolution était là et que ses ennemis s'organisaient avec une grande longueur d'avance et la claire intention de l'écraser.

Dans le sillage de la

révolution russe, la flamme révolutionnaire avait gagné toute l'Europe. L'espoir des révolutionnaires se portait particulièrement vers l'Allemagne en tant que pays le plus industrialisé d'Europe, où se trouvait la classe ouvrière la plus nombreuse et la mieux organisée.

De son côté l'impérialisme allemand, largement ébranlé et d'abord impuissant, possédait un énorme atout : les dirigeants sociaux-démocrates. Le haut commandement militaire, qui depuis 1914 les avait vus à l'œuvre, en fit sa planche de salut. C'est ainsi que le dirigeant du SPD, Ebert, fut nommé chancelier à l'instigation du commandement suprême de l'armée ! Entouré de ministres de son parti et de l'USPD, Ebert proclama que le gouvernement était « purement socialiste ». Il s'agissait pour eux de démobiliser en prétendant que la révolution était terminée, en un mot d'embrouiller les consciences, puis de réprimer.

Le SPD au service de la bourgeoisie

En réalité, policiers, juges, hauts fonctionnaires, tous restèrent en place, ce que l'écrivain Theodor Plivier résumait dans le titre *Le Kaiser est parti, les généraux sont restés*. Surtout, le pouvoir des capitalistes était à peine écorné.

Le SPD alliait méthodiquement ses préparatifs militaires à une campagne haineuse appelant à tuer les spartakistes. Car pour la bourgeoisie allemande, l'urgence était de mettre hors d'état de nuire les forces



« Que veut Spartakus ? »

communistes en voie de regroupement et d'apprentissage politiques.

Dans ses discours, Ebert appelait Spartakus à « éviter la lutte fratricide », l'accusant de briser l'unité des socialistes et par là de « trahir, torpiller la révolution », pendant que dans les coulisses il se préparait à l'écraser. Les communistes mettaient un bémol à l'euphorie révolutionnaire, rappelant la politique du SPD pendant la guerre, mettant en doute sa sincérité révolutionnaire quand hier encore il se disait ennemi de la révolution. Dès le 10 novembre, en terrain hostile, Karl Liebknecht concluait ainsi un discours par un avertissement : « La contre-révolution est déjà en marche, elle est déjà en action, elle est au milieu de nous ! »

De fait, dès les premiers jours de la révolution de novembre 1918, la guerre civile contre la classe ouvrière avait été décidée et organisée. Le général Groener témoigna ainsi : « Nous [Ebert et moi] nous sommes alliés pour lutter contre le système du bolchevisme. [...] L'armée n'était pas en état de réprimer seule. Il fallait donc s'allier avec le SPD, qui possédait une influence sur les masses ouvrières. [...] Ebert était d'accord avec tout. » Un parti qui s'était acharné pendant des décennies à populariser le marxisme devenait le meilleur instrument de la contre-révolution.

La nécessité d'un parti communiste

La partie n'était pourtant pas gagnée pour les tenants de la répression. Le

8 décembre, un meeting spartakiste rassemblait déjà des dizaines de milliers de participants, se poursuivant en manifestation. Lorsque la réaction essaya de jeter l'armée contre eux, elle échoua. Les troupes qui se désagrégeaient dès leur retour en Allemagne fraternisèrent, commençant à écouter les communistes : elles se révélèrent inutilisables.

À Noël 1918 eut lieu le revers le plus sérieux pour le gouvernement, en conflit avec les marins qui, aux yeux des masses, incarnaient la révolution. Il voulut les disperser, lança ses troupes à l'assaut et commença à les bombarder en plein Berlin. Entendant cela, des foules affluèrent en renfort, avec femmes et enfants. Des femmes allèrent vers les soldats pour les convaincre de l'ignominie de ce qu'ils faisaient, et nombre de soldats se retournèrent, refusèrent de combattre, arrêtant même des officiers. La bataille fut sanglante, mais la révolution l'emporta. Et le discrédit du gouvernement social-démocrate montait d'un coup.

Chez les militants de Spartakus, ces événements accélèrent la détermination à constituer d'urgence leur propre parti pour que celui-ci défende sans ambiguïté les conquêtes du prolétariat face aux trahisons social-démocrates. Il fallait planter le drapeau communiste pour faire face à tout ce qui allait suivre, en Allemagne comme dans le reste de l'Europe où la révolution frappait à la porte. Face à la contre-révolution, une course de vitesse était engagée.

Alice Morgen



Ouvriers en armes le 5 janvier 1919.

Chômage: un décret contre tous les travailleurs

Macron et ses ministres font aujourd'hui semblant de découvrir les conséquences dramatiques de leur politique propatronale. Mais le décret sur les sanctions devant s'appliquer aux chômeurs indemnisés par Pôle emploi, publié le 30 décembre, montre qu'il n'est pas question pour le gouvernement d'y mettre un terme, ni même de ralentir ses attaques.

Le décret sur les droits et obligations des chômeurs et le suivi de la recherche d'emploi contient une série de mesures dont Macron avait indiqué la teneur aux représentants des confédérations syndicales, le 4 décembre. Applicables dès le 1^{er} janvier, elles vont remettre en question l'indemnisation des chômeurs. Mais par voie de conséquence, elles vont aussi peser sur toute la classe ouvrière en exerçant une pression accrue à la baisse des salaires.

Les principales mesures se rapportent à la possibilité de supprimer tout ou partie de l'indemnisation des chômeurs, notamment sous prétexte de ce que les textes appellent « les manquements à l'obligation de recherche active d'emploi ». Tout d'abord, la référence à l'ancien salaire touché par le salarié pour savoir ce qui peut être « une offre raisonnable d'emploi » est supprimée. Autrement dit, au deuxième refus d'un poste proposé par Pôle emploi, même avec un salaire notoirement inférieur à ce que le salarié touchait avant son licenciement, il pourra être sanctionné par la suppression de l'indemnité de chômage pendant un mois, puis

deux, puis quatre, jusqu'à la radiation définitive. Pour avoir droit à une indemnisation, le salarié devra aussi tenir un relevé informatique sur la réalité de ses recherches d'emploi consultable à tout moment. À défaut, il verra ses indemnités de chômage supprimées, et non plus suspendues comme auparavant, ce qui ne réduisait pas alors sa durée totale d'indemnisation.

D'une façon générale, les chômeurs indemnisés, qui sont plus de trois millions à l'heure actuelle, ne seront plus protégés par des règles établies à l'avance, mais par le contrat de recherche d'emploi qu'ils auront souscrit avec le représentant de Pôle emploi.

Les sanctions pour manquement « aux obligations de recherche d'emploi » étaient jusqu'ici très limitées, autour de 3% du total des radiations prononcées, essentiellement pour des absences de pointage qui découlaient le plus souvent d'un retour à l'emploi du chômeur. Ces sanctions étaient soumises à l'acceptation de la direction départementale du travail et pouvaient donner à lieu à des recours. Mais cela va changer.

En effet, l'ensemble des sanctions financières à l'encontre des chômeurs, des radiations pour quelque motif que ce soit, sont dorénavant de la seule responsabilité du directeur régional de Pôle emploi, sans contrôle et sans débat. Nanti d'un pouvoir discrétionnaire, il pourra donc édicter lui-même les règles à appliquer sans avoir à en rendre compte.

Pour ce qui va devenir un contrôle tatillon et une persécution des chômeurs, le gouvernement met sur pied une police spéciale de contrôleurs. Mille seraient embauchés, alors que 2 000 emplois de conseillers emploi devraient être supprimés, avec mission de faire la chasse aux chômeurs et d'en radier le maximum. Jusqu'ici, le contrôle relevait des conseillers emploi de l'agence, qui connaissaient la situation et rechignaient à jouer les policiers et à sanctionner des chômeurs déjà dans une situation dramatique.

Cette réorganisation risque donc d'aboutir à des suppressions massives d'allocations pour les chômeurs indemnisés. Au mieux, ceux-ci basculeraient dans l'allocation spécifique de solidarité, à 500 euros par mois, voire n'auraient droit à rien. Cela serait une arme supplémentaire pour le patronat et les grandes entreprises. Cette pression obligeant à accepter n'importe quel emploi, quel que soit le niveau du salaire, permettra de le faire baisser.



Manifestation contre le chômage du 1^{er} décembre 2019.

On peut parier que la classe capitaliste saura utiliser cette nouvelle arme au mieux de ses intérêts. Tant qu'on n'aura pas mis fin à leur règne sans partage et tant qu'on ne les aura pas expropriés, les capitalistes n'auront de cesse de se payer par tous les moyens sur le dos du monde du travail. Mais du côté des travailleurs et des militants ouvriers, il y a un devoir urgent de manifester leur solidarité pleine et entière avec ceux d'entre eux qui se retrouvent à devoir survivre avec les allocations de Pôle emploi.

La classe ouvrière est

une, les coups portés à une partie d'entre elle sont des coups dirigés contre tous. Devant les travailleurs et au sein des syndicats, il faut défendre l'idée qu'il n'y a pas d'un côté les chômeurs, et de l'autre ceux qui, pour le moment, ont un emploi. Le sort de chacun est lié au sort de tous. Cela peut se manifester au niveau des entreprises, en direction de Pôle emploi. Certes, des motions de protestation ne mettront pas fin à elles seules à la chasse aux chômeurs, mais le geste de solidarité est indispensable.

Paul Sorel

Des chiffres toujours en hausse

Le dixième anniversaire de Pôle emploi, créé en 2009 à partir de la fusion de l'ANPE et de l'Assedic, souligne combien le chômage a explosé en France. En dix ans, le nombre de travailleurs officiellement inscrits et comptabilisés par cet organisme est passé de 3,7 millions à 6,2 millions.

Ces chiffres correspondent à l'ensemble des catégories de Pôle emploi. Mais combien de travailleurs sortent des statistiques parce qu'ils baissent les bras devant la difficulté de retrouver un emploi? Combien sont radiés? En 2018, chaque mois, plus de 200 000 travailleurs ont renoncé à leur inscription à Pôle emploi et près de 50 000 ont été radiés. Les chiffres officiels du chômage, déjà impressionnants, sont en réalité des sous-estimations.

Beaucoup de politiciens bourgeois, de Marine Le

Pen jusqu'à Mélenchon, attribuent le chômage à la concurrence des autres pays, au marché européen et aux délocalisations dans les pays où les salaires sont plus bas. Mais les capitalistes ont toujours mis en concurrence les travailleurs pour faire baisser les salaires, ils ont toujours placé leur capital là où il était censé rapporter le plus, même si c'était à l'autre bout du monde.

La raison première de cette explosion du chômage est ailleurs. L'économie capitaliste, en France et dans

le monde, est plongée dans un marasme grandissant. Les chiffres officiels parlent de croissance, mais il s'agit surtout de celle de la finance et de la spéculation. C'est là que se dirigent les capitaux. Une économie de casino domine les échanges financiers et commerciaux mondiaux. Des dizaines de milliers de traders à travers le monde parient jour et nuit sur les actions de telle entreprise, sur tel produit financier ou telle monnaie pour qu'une infime minorité de capitalistes, dont ces traders gèrent la richesse, accroisse ses profits malgré la crise de leur propre économie.

Le chômage est un fléau pour les travailleurs. Mais il est aussi l'expression du pourrissement d'une société capitaliste, qui, aujourd'hui,



n'est plus capable de développer vraiment l'économie. Pour que l'argent issu du travail de millions d'exploités serve à produire des

biens utiles et à améliorer leur vie, il faut l'arracher des mains des capitalistes, c'est-à-dire les exproprier.

Pierre Royan

Licenciements abusifs : pas de plafond pour les indemnités

Entre le 12 et le 19 décembre, trois tribunaux de prud'hommes – Troyes, Amiens et Lyon – ont décidé d'aller au-delà des plafonds d'indemnités prévus par la loi pour les salariés licenciés de manière abusive.

En effet, les ordonnances Macron, promulguées en septembre 2017, avaient fixé un barème en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse. Désormais, les indemnités sont plafonnées, entre un et vingt mois de salaire en fonction de l'ancienneté du salarié. Pour les TPE de moins de 11 salariés, les indemnités plancher sont diminuées.

D'après la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, il s'agissait de réduire les grandes disparités entre tribunaux et de « sécuriser » les employeurs en leur permettant de connaître à l'avance le coût des licenciements. En fait, ces ordonnances avaient surtout pour but de les faciliter et de décourager les salariés de porter plainte aux Prud'hommes.

Un certain nombre de

conseillers prud'hommes n'apprécient pas ces ordonnances, qui fixent des limites à leurs délibérations. C'est l'argument des Prud'hommes de Troyes : « l'article L 1235-3 du code du travail, en introduisant un plafonnement limitatif des indemnités prud'homales, ne permet pas aux juges d'apprécier les situations individuelles des salariés injustement licenciés dans leur globalité et de réparer de manière juste le préjudice qu'ils ont subi ».

Ainsi, les Prud'hommes de Lyon – deux conseillers salariés et deux conseillers employeurs comme partout – se sont prononcés sur le cas d'une salariée à qui une association avait imposé une centaine de CDD entre mai 2015 et octobre 2017, avant de tout arrêter. Elle

avait donc demandé la requalification de ses contrats de travail en CDI. Le conseil (avec l'accord d'au moins un juge employeur) lui a donné raison et lui a accordé une indemnité de trois mois de salaire, supérieure donc au barème.

Le cas d'Amiens est comparable. Le licenciement d'une salariée pour faute grave était injustifié, et le barème lui aurait alloué un demi-mois de salaire. Le tribunal a jugé que ce barème n'était pas adéquat, et a octroyé 2 000 euros de préjudice.

Ces jugements sont susceptibles d'être modifiés en appel, voire d'aller en cassation. Et les sommes accordées par les tribunaux de prud'hommes récalcitrants restent modestes. Mais sur le principe, ces jugements sonnent comme un désaveu de la politique outrageusement propatronale de Macron.

Bertrand Gordes

Eternit – Vernon : en grève pour ne pas se laisser voler



À Vernon dans l'Eure, 80 % des ouvriers de production de la société Eternit (50 salariés au total) sont en grève depuis jeudi 3 janvier.

Anciennement SEA, ils ont été rattachés à Eternit début 2018 et ont perdu depuis une grande partie de la participation aux bénéfices, leurs primes d'équipe et de panier, et jusqu'à leurs tickets restaurant. Le patron prétend avoir créé d'autres primes, mais c'est un jeu de bonneteau où les travailleurs ont été largement perdants.

D'autant qu'il leur a

aussi imposé entre autres des pointeuses, une mutuelle plus chère et moins avantageuse que l'ancienne, un changement de prévoyance avec cotisation plus élevée, le passage à une convention collective qui ne correspond plus à leur activité principale (la production de colle et de peintures). Les grévistes dénoncent enfin le licenciement d'un travailleur avec près de 20 ans

d'ancienneté et à 18 mois de la retraite, pour un problème de reclassement.

En guise de rattrapage sur ce qu'ils ont perdu, et pour faire face à la hausse du coût de la vie, les grévistes revendiquent notamment 3 % d'augmentation des salaires avec un minimum de 60 euros brut, la création d'une prime trimestrielle de production de 70 euros brut, et bien sûr le rétablissement des primes qui leur ont été retirées.

Correspondant LO

Lyon-Perrache : y a-t-il un cheminot dans la gare ?

Depuis lundi 7 janvier, à la gare de Perrache, à Lyon, la suppression de six postes de vendeurs est effective. Les guichets sont fermés les week-ends et ne sont ouverts en semaine que de 10 heures à 18 heures. Près de 36 heures d'ouverture ont ainsi disparu.

Pourtant, ce n'était pas les voyageurs qui manquaient. Les samedis en particulier, ils étaient des

centaines à utiliser les guichets et l'attente atteignait souvent 30 minutes. Mais répondre aux besoins des voyageurs n'est pas le souci de la SNCF, pas plus que le maintien des emplois. À coup d'économies réalisées sur le dos des employés et des voyageurs, la rentabilité financière compte plus que tout.

Correspondant LO

Boutiques EDF : le mépris des usagers

Tandis qu'EDF ferme toutes ses boutiques où les clients pouvaient venir se renseigner et parfois protester, leur imposant de passer maintenant par le téléphone ou par Internet, une équipe de militants de la CGT en avait d'autorité rouvert une, le 14 novembre, à La Courneuve, en banlieue parisienne.

Le résultat a été éloquent : selon la CGT, en un peu plus d'un mois, cette boutique non-officielle a accueilli et renseigné plus de 540 personnes. Des gens ne sachant pas comment utiliser le chèque énergie, ou ayant vu leur contrat abusivement transféré à un autre fournisseur, etc., ou tout simplement n'arrivant pas à s'en sortir avec Internet ou le téléphone. Voilà qui démontre, s'il en était besoin,

que la dématérialisation de l'accueil du public aboutit tout simplement à rejeter une partie des clients, généralement les plus démunis.

La direction d'EDF a rapidement réagi. Dans la nuit du 3 au 4 janvier, la boutique étant déserte, une équipe de déménageurs est venue enlever le matériel, les meubles, tables et chaises, etc. des lieux que les militants ont retrouvés déserts le lendemain.

Les militants ont ramené un peu de mobilier et rouvert cette boutique, certes sans le tampon officiel, mais conforme aux souhaits de bien des usagers. Une façon de rappeler combien la direction d'EDF, comme celles de bien d'autres services et administrations, se moque du service public.

André Victor



Échos des entreprises

Les cadres font la sourde oreille

En ORL, nous sommes un seul AS par étage les week-ends et jours fériés, là où nous sommes deux en semaine. Du coup, l'AS du matin doit faire seul toutes les toilettes de la dizaine de patients.

Quant à l'AS de garde, elle court pour faire les désinfections, les sortants, les urgences, aller chercher le matériel, les médicaments, etc.

La charge de travail est la même le week-end que la semaine. Nous devons être le même nombre !

Extrait du bulletin Lutte ouvrière
Hôpital Lariboisière – Paris

Ça se passe comme ça aux Services Techniques

Pas de gants de manœuvre, pas de hotte d'aspiration des gaz

d'échappement, équipements de protection inadaptés : cela ne se passe pas dans une usine hors d'âge au patron pingre, mais dans un établissement de santé : l'hôpital de Beauvais.

Extrait du bulletin Lutte ouvrière
Centre hospitalier de Beauvais

La Poste pas recommandable

Dans la plupart des centres, quand les facteurs ne peuvent pas distribuer tous les recommandés ou paquets à cause de la trop grande charge de travail, il leur est demandé de noter comme motif de non-distribution dans les délais, « différé raison client ».

Comme si « différé raison La Poste » n'était pas la vraie raison !

Extrait du bulletin Lutte ouvrière
La Poste – Paris 16

THIERRY CREUX / LP



Bic - Vannes : contre les licenciements

Une grande partie des 33 travailleurs de l'usine Bic de Vannes, dans le Morbihan, qui produisent le stylo quatre couleurs, sont en grève depuis jeudi 3 janvier.

La direction du groupe a en effet décidé la fermeture de l'atelier de production de Bic Écriture à Vannes pour transférer une partie de la production vers

Marne-la-Vallée et l'autre partie vers la Tunisie.

Le mal-nommé plan de sauvegarde de l'emploi prévoit un reclassement de six salariés vers

Marne-la-Vallée, les licenciements étant prévus entre fin avril et début juillet.

Ces travailleurs ont entre 20 et 38 ans d'ancienneté chez Bic et n'envisagent pas d'être reclassés en région parisienne, à près de 500 kilomètres.

Le groupe Bic regorge d'argent et a redistribué 280 millions d'euros à ses actionnaires! Les travailleurs sont bien déterminés à se défendre car c'est toute leur vie et celle de leur famille qui est ainsi chamboulée.

Correspondant LO

Teleperformance Belfort : aggravation des conditions de travail

À Belfort, la quasi-totalité du personnel du centre d'appel pour SFR Teleperformance a quitté son poste de travail vendredi 4 janvier, entre 11 heures et 12 heures.

Il voulait protester contre les conditions de travail et les nouveaux horaires imposés par la direction à partir de février, à cause d'un nouveau contrat passé avec EDF.

Ce contrat va chambouler

les horaires et les habitudes de vie des salariés. Concrètement, les plannings alternent des semaines de quatre jours avec neuf heures de travail et des semaines de cinq jours avec

quatre, six ou huit heures de travail. Autre mesure envisagée dans le cadre de la future planification: la possibilité pour l'employeur de moduler les pauses déjeuners et les prises de service.

À Belfort, les effectifs ont fondu. En cinq ans, les travailleurs sont passés de 400 à 100. Les salaires pour les

plus anciens sont de l'ordre de 1080 euros net. Avec des millions d'euros de profits annoncés, Teleperformance n'aurait évidemment aucun problème pour embaucher et aménager les horaires en vue d'améliorer les conditions de travail tout en augmentant les salaires.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent : auxiliaires de vie, des conditions révoltantes

Je suis une dame âgée de 89 ans et j'ai la chance de pouvoir continuer à vivre chez moi, dans une cité HLM parisienne, grâce au travail et au dévouement des aides-soignantes, infirmières et auxiliaires de vie qui se succèdent autour de moi.

Ce sont elles qui m'accompagnent dans tous les gestes de la vie quotidienne que l'âge et la maladie ne me permettent plus de faire seule, notamment la toilette, les repas, le coucher et le lever.

Le jeudi 20 décembre, l'auxiliaire de vie du soir, après m'avoir fait manger, se préparait à m'aider à me coucher lorsqu'elle a

fait un malaise. Elle était épuisée et n'avait pas eu le temps de manger elle-même durant la journée!

Ses conditions de travail, comme celles de ses collègues, sont démentes et s'aggravent: elle est employée par une association qui n'a d'associatif que le nom et se comporte en patron de choc. Refusant d'embaucher un volant de remplaçants suffisant, l'employeur n'hésite pas à bouleverser leur planning le matin même pour la journée. Le jour où cette jeune femme s'est évanouie chez moi, elle avait dû remplacer une collègue au lieu de prendre sa pause à la mi-journée.

L'association refuse de payer des heures supplémentaires et veut les faire récupérer, par exemple lorsque les salariés doivent prendre une journée pour garder leur enfant malade! Le patron a évoqué récemment le fait de décompter du temps de travail les déplacements d'un client à l'autre. Comme si ce temps-là était du temps de loisirs! Ce qu'elle m'a raconté de ses conditions de travail n'est pas exceptionnel: les autres personnes qui me soignent sont confrontées au même genre de problèmes.

J'ai entendu récemment un député expliquer à la radio que les travailleurs

au smic l'étaient parce qu'ils n'étaient pas assez qualifiés et que leur travail n'apportait pas assez de valeur ajoutée. Cela me révolte profondément. Ces salariées se dévouent pour une paie misérable, à des horaires contraignants qui les éloignent de leurs enfants à des moments importants pour eux comme pour elles.

Si tout le monde était payé à la hauteur de son utilité sociale, on pourrait échanger leur feuille de paie contre celle du politicien qui s'est permis cette marque de mépris.

Marcelline R., Paris 18



Échos des entreprises

Des fauteuils roulants sur la piste

Vendredi 14 décembre, une quinzaine de personnes dont la moitié en fauteuil roulant et certains en gilets jaunes ont réussi à pénétrer sur les pistes de Blagnac. L'aéroport a été paralysé pendant près de deux heures et les avions déroutés.

Les manifestants voulaient dénoncer les mensonges du gouvernement sur la revalorisation de l'allocation adulte handicapé et sur une nouvelle loi qui fait reculer l'accessibilité des bâtiments. Macron avait fait du handicap un thème de sa campagne, mais les personnes handicapées ont vite compris qu'avec lui, c'étaient surtout les profits qui devaient être soignés!

Bulletin Lutte ouvrière
Conseil départemental 31

Mauvais comptes de Noël

En Néonatalogie, la semaine de Noël, le personnel n'était pas à la fête. En situation normale, c'est déjà le sous-effectif, mais avec des congés maternité et maladie non remplacés, plus de cadres de service, et jusqu'à onze bébés relevant de la réanimation le 26 décembre, ça devenait intenable.

Aussi depuis le 1^{er} janvier, nos collègues se sont mises en grève pour réclamer l'embauche de douze puéricultrices, le remplacement des absences et des cadres, des lits avec du matériel adapté et des plannings corrects.

Une bonne façon de démarrer l'année!

Bulletin Lutte ouvrière
Hôpitaux Toulouse

Chiche!

On a fait le calcul: les 2870 millions d'euros de bénéfices net de 2017 divisés par 130000 travailleurs d'Airbus, ça nous ferait une prime de 22000 euros chacun.

Bulletin Lutte ouvrière
Airbus Nantes

400 euros, ce qu'il faut en plus chaque mois

La direction SNCF a lâché pour la prime 30 millions d'euros. Cet argent est le fruit de notre travail! Et cette somme ne représente que 2% du 1,3 milliard d'euros de bénéfices annoncés pour 2017. Oui, les patrons ont de l'argent. C'est le moment d'exiger de vraies augmentations de salaires pour tous. 400 euros par mois serait un bon début!

Bulletin Lutte ouvrière
SNCF Tours-Saint-Pierre

Sequana : encore 900 emplois menacés

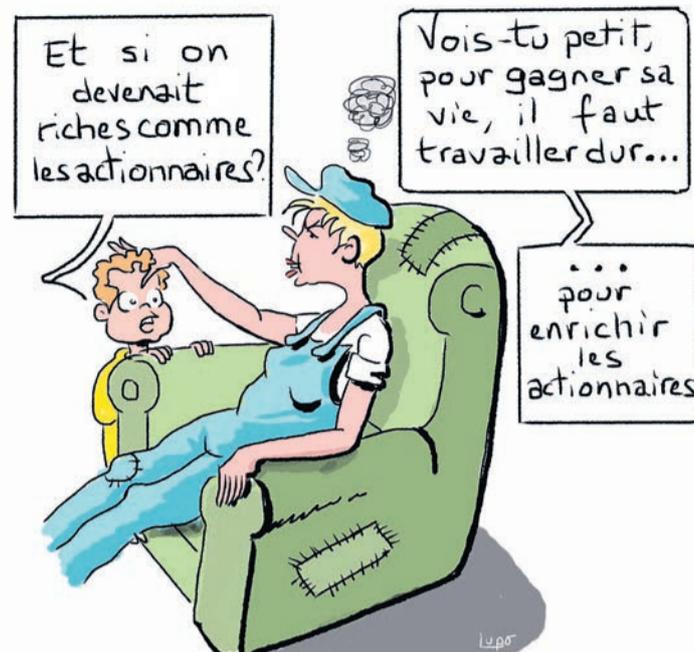
Le groupe papetier Sequana a placé en redressement judiciaire deux divisions de sa filiale Arjowiggins, suite à l'échec de leur vente. Le plan concerne trois entreprises spécialisées dans la fabrication de papiers recyclés et papiers fins haut de gamme, et 906 salariés. Deux sont situées dans la Sarthe à Bresse-sur-Bray et Le Bourray, fondées en 1824 et 1848. Une autre plus récente est à Château-Thierry dans l'Aisne.

Le groupe explique ses difficultés par une hausse spectaculaire du prix de la pâte à papier. Celle-ci a été de 37% en un an. Cette hausse viendrait de la réduction du nombre d'usines de fabrication, alors que la demande existe toujours. Avant 2007, les fabricants

avaient expliqué que le développement d'Internet réduisait la demande de papier, provoquant une chute des cours de la pâte à papier, pour fermer des unités. Le groupe Sequana est aussi empêtré dans un procès aux États-Unis pour pollution d'un fleuve du fait

des activités passées d'une usine qu'il a rachetée et dont il a essayé de se débarrasser à moindre coût.

Mais depuis 2012, Sequana s'est recentré sur la distribution de la papeterie en créant une filiale, Antalis, qui est aujourd'hui numéro un en Europe. Le groupe a déjà fermé des unités de production au Royaume-Uni, au Danemark et en Argentine en 2012 puis en 2015 en France, dans le Nord et en Isère, sans compter les cessions d'entreprises à d'autres groupes. Pendant le même temps, Antalis s'est fortement développé



en rachetant de nombreux distributeurs.

La Banque d'État Bpifrance, créée par le gouvernement Hollande pour venir en aide aux entreprises ayant du mal à se financer suite à la crise de 2008, est devenue depuis plusieurs années actionnaire principal du groupe avec plus de 15% des actions. Sa politique est fortement contestée par une association d'actionnaires minoritaires. Ces derniers dénoncent aussi bien le salaire du PDG, indécent pour une entreprise en difficulté, que le taux d'intérêt usuraire de plus de 12% des prêts accordés par Bpifrance. Ils expliquent

aussi que les titres d'Antalis sont possédés par Bpifrance parce que ces prêts sont gagés sur cette filiale florissante du groupe.

Bien sûr tout cela les inquiète en tant qu'actionnaires, mais pour les travailleurs dont l'emploi est menacé, ces différends entre les actionnaires permettent d'en savoir plus sur le rôle de l'État au travers de Bpifrance et sur les choix du groupe. De quoi les convaincre qu'il n'y a pas de raison qu'ils fassent les frais de ces stratégies et magouilles d'un groupe qui fait quand même toujours près de trois milliards de chiffre d'affaires.

Inès Rabah

Mort d'un travailleur précaire

Jeudi 3 janvier, un homme qui travaillait sur le toit de la préfecture de Versailles en est tombé. Il est mort après une chute de 18 mètres.

Ce travailleur était pourtant connu comme qualifié, respectant les consignes de sécurité, notamment s'attacher quand on travaille sur une toiture. Pour le moment, on ignore si l'accident a eu lieu au moment où il se détachait ou s'il a été victime d'un malaise. En revanche, on sait que la préfecture avait confié

ce travail à une entreprise qui elle-même employait des sous-traitants dont ce travailleur précaire.

Michel Brahim avait 68 ans. Autoentrepreneur depuis longtemps, il travaillait encore au lieu de profiter de sa retraite, et cela d'abord parce que celle-ci ne dépassait pas 600 euros. Du fait de son statut, il

n'avait jamais gagné assez correctement sa vie pour cumuler de quoi bénéficier d'une retraite correcte.

Tombé du toit, Michel Brahim est aussi une victime des multiples attaques des gouvernements qui ont imposé la précarité à de nombreux travailleurs, rendant leur existence quotidienne très difficile, mais aussi les empêchant, à terme, de bénéficier d'une véritable retraite.

Jacques Fontenoy

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Mexique : les migrants, un enjeu pour les politiciens et pour Trump

Le Mexique est depuis longtemps confronté à la volonté des États-Unis de combattre l'immigration clandestine, à commencer par celle des Mexicains eux-mêmes qui, en s'exilant, vident des villes et des régions entières de leurs forces vives.

Cette année, ce sont des caravanes de plusieurs milliers de personnes venues du Honduras, du Guatemala ou du Salvador, dont de nombreuses femmes avec leurs enfants, qui ont traversé le Mexique en s'affrontant aux forces de police de plusieurs États pour aboutir dans les villes frontalières, dont Tijuana. Le gouvernement mexicain est maintenant soumis aux pressions des États-Unis alors que son économie est très fortement dépendante des échanges avec ceux-ci.

Sommé depuis plusieurs mois par Trump de stopper les migrants, le gouvernement mexicain a tenté de les convaincre de s'installer au sud du pays dans des régions sous-peuplées et peu développées.

Mais la plupart n'ont pas abandonné leur objectif et se sont retrouvés face au mur de 1 200 kilomètres quasi infranchissable que Trump rêve de prolonger sur toute la longueur de la frontière entre les États-Unis et le

Mexique.

Depuis qu'il a pris ses fonctions de président le 1^{er} décembre, c'est un ex-maire de Mexico, chef du parti Mouvement pour la renaissance nationale (Morena), Andrés Manuel Lopez Obrador, appelé familièrement Amlo, qui fait face à cette crise. Il a fait campagne contre les inégalités, la corruption, le crime organisé liés entre autres au commerce de la drogue vers les États-Unis. Il a gagné une certaine popularité par ses mesures prises en faveur des plus pauvres à Mexico et son slogan de campagne «D'abord les pauvres», alors que 50 millions de Mexicains vivent en dessous du seuil de pauvreté. Amlo ne veut pas pour autant toucher aux intérêts des riches, ni s'opposer à son riche voisin pour lequel la classe ouvrière mexicaine se fait exploiter.

Un geste symbolique de ce nouveau gouvernement a été de réduire le train de vie de la présidence. Il



Des migrants campent à côté d'un poste-frontière avec les États-Unis à Tijuana.

a aussi pris des mesures en faveur des retraités les plus pauvres, ainsi que des jeunes, en attribuant des bourses aux étudiants et aux jeunes adultes sur le marché du travail. Il a aussi annoncé un plan d'investissement afin que l'économie mexicaine soit moins dépendante des États-Unis et affirmé sa volonté d'aider au développement du reste de l'Amérique centrale.

Sur la question des migrants, à l'issue de tractations entre les autorités mexicaines et américaines qui n'ont pas été rendues publiques, Amlo s'est engagé à les prendre en charge en les bloquant à la frontière et en répondant à l'exigence de Trump d'accueillir, jusqu'à l'obtention de leur statut de réfugié, ceux ayant réussi à passer et à déposer

une demande d'asile aux États-Unis.

Le gouvernement mexicain est aussi sous la pression de la propagande distillée par ses ennemis politiques, dont le maire conservateur de Tijuana, la ville frontière avec les États-Unis. À la fois pour imposer des financements au gouvernement fédéral et pour soigner sa popularité, celui-ci a multiplié les déclarations antimigrants, déclarant par exemple: «Les droits de l'homme sont réservés aux hommes droits.» S'appuyant sur la situation intenable découlant d'un afflux de 7 000 réfugiés dont une grande partie vit dans la rue, il a suscité il y a quelques semaines une manifestation de quelques centaines d'habitants contre les migrants.

Dans un monde capitaliste où les désordres économiques, écologiques se multiplient et s'aggravent, les migrations sont et seront de plus en plus importantes, y compris dans les pays les plus pauvres en direction d'autres, à peine mieux lotis, soumis à la même violence de l'impérialisme.

Trump dénonce les migrants venus du Mexique et des autres pays latino-américains et s'en sert comme d'un épouvantail pour faire peur aux travailleurs des États-Unis et se présenter comme leur défenseur.

Le pire pour lui serait que les travailleurs de tout le continent s'unissent autour de leurs intérêts communs contre les grands groupes capitalistes qui le pillent.

Inès Rabah

Conteneurs à la mer : capitalisme à la dérive

Dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier, le porte-conteneurs géant MSC Zoé perdait près de 300 conteneurs en mer du Nord. Emportés par la tempête, des dizaines se sont échoués sur les îles frisonnes, entre les Pays-Bas et l'Allemagne, répandant leur cargaison au long de kilomètres de plages de sable.

Des boîtes ont coulé à pic, d'autres encore flottent toujours et constituent un grave danger dans ces parages, les plus fréquentés du monde. Enfin, si de nombreux conteneurs étaient remplis de jouets, d'écrans et de pièces détachées diverses, toutes marchandises polluantes mais peu dangereuses, quelques-uns recelaient un composé chimique explosif et susceptible de dégager des gaz extrêmement nocifs. Ils n'ont pas encore été retrouvés.

Le MSC Zoé n'est pourtant pas un de ces bateaux fantômes rongés par la rouille, transportant clandestinement des marchandises interdites, avec un équipage de pirates et de demi-esclaves. Lors de son lancement en 2015, ce navire était le plus grand porte-conteneurs au monde. Long de 396 mètres, il emporte 19 000 conteneurs à plus de

30 km heure. Il appartient à MSC, deuxième armateur mondial dans cette branche et l'un des tout premiers dans les autres. La tempête du 1^{er} janvier était de celles qu'on peut s'attendre à subir en mer du Nord à cette période de l'année. La perte de 270 conteneurs, avec ses conséquences encore inconnues, constitue pour ainsi dire un aléa normal et même prévu de ce type de transport. Des conteneurs sont d'ailleurs perdus dans chaque coup de vent, occasionnant régulièrement pollutions plus ou moins graves et naufrages plus ou moins catastrophiques.

Ce n'est pourtant pas le pire risque créé par la course au gigantisme en matière de transport maritime. Il suffit de regarder un porte-conteneurs pour se rendre compte qu'il est évidemment impossible pour l'équipage, réduit à moins

de trente hommes, d'intervenir sur la cargaison en cas de problème. Il lui est tout aussi impossible de savoir ce que contiennent les boîtes, à cause de leur nombre et du secret commercial, même si la cargaison représente un danger. En 2018, deux navires ont été perdus et cinq marins sont morts à cause de l'incendie spontané de conteneurs. La taille même de ces navires et la hauteur de l'empilement des conteneurs font qu'ils sont aveugles, sourds, sensibles aux vents, incapables de manœuvrer, obligés

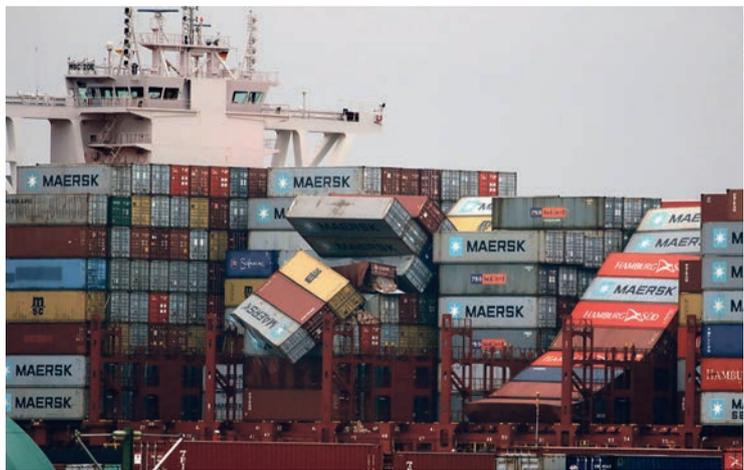
d'emprunter des couloirs de navigation où ils se croisent et se suivent comme les camions sur des autoroutes. Mais il n'y a pas, ou pas assez, de remorqueurs suffisamment puissants pour venir les secourir en cas d'avarie, même dans un passage aussi fréquenté que la Manche. De plus, les gros navires, en brûlant du fioul lourd, dégagent d'énormes quantités de particules fines, causes majeures de pollution. Même les plus gros assureurs rechigneraient à garantir ces monstres dont chacun représente,

cargaison comprise, une valeur de deux milliards de dollars.

Pourtant en 2018, la capacité de transport conteneurisé sur mer a encore augmenté de 6%. Il y a désormais plus de 5 000 porte-conteneurs en circulation dont 136 géants de plus de 18 000 boîtes. 80% de cette flotte appartient à trois groupes d'armateurs et 60% de la capacité à quatre armateurs seulement, dont MSC, qui arment les plus gros navires.

90% des biens transportés le sont par mer. Entre 1970 et aujourd'hui, alors que la production mondiale aurait été multipliée par trois, le transport maritime de marchandises l'a été par six et celui de vrac sec (minerais, matières premières agricoles, charbons etc.) par sept. Avec un équipage réduit sur une bombe incontrôlable, le porte-conteneurs géant est le dernier mot de la technique. Mobilisé pour exploiter le travail des prolétaires les plus mal lotis, il est à l'image du capitalisme de ce XXI^e siècle.

Paul Galois



MSC Zoé perdant ses conteneurs en mer.